

Les Nordiques battus en moins de trois minutes

Anton: "L'an dernier on remontait..."

MONTREAL — "Psychologiquement, c'est dur de combler un retard de 0-3 contre une équipe de la taille du Canadien", disaient Marian Stastny et plusieurs de ses coéquipiers, dans le vestiaire des Nordiques, après le match d'hier soir.



alain bouchard

Marc Tardif notait même que c'est déjà difficile pour les Nordiques de gagner, quand l'adversaire réussit le premier but, comme le démontrent clairement les statistiques.

"Pourtant, soutenait quant à lui Anton Stastny, on peut le faire. On l'a fait, l'an dernier, contre Montréal, rappelez-vous mais on ne joue vraiment pas comme l'an passé, contre le Canadien, cette saison. On n'exerce pas suffisamment de pression. On n'est pas aussi concentrés, je ne sais trop."

C'est par 7-4, cette fois, que le Canadien l'a emporté. Sept à quatre, après avoir pris l'avance 3 à 0 à la vitesse d'une mitrailleuse, en début de match. Trois buts sur les trois premiers tirs, rien de moins. Exactement le même genre de scénario que lors de leur revers précédent, au Forum, 9-5 ce soir-là.

Anton Stastny poursuit son analyse ainsi: "Et même ce soir, on aurait pu remonter ce retard de trois buts, avec un peu plus de détermination. Un peu plus de persévérance. On a eu un jeu de puissance, avec un pointage de 3 à 1, en deuxième période. Non seulement on n'a pas marqué, mais on a eu une attaque médiocre. L'équipe était irrégulière. Elle fonctionne par secousses. Elle est incapable d'offrir une performance soutenue."

Malarchuk sonné

Le jeune gardien Clint Malarchuk a avoué s'être présenté sur la glace du Forum aux prises avec une certaine nervosité. "Comment ne pas

l'être contre une équipe comme le Canadien? a-t-il dit. Mais, de poursuivre Malarchuk, tout de suite sur le premier but, il se passe quelque chose de renversant: la rondelle est là devant, il y a deux de mes joueurs pas loin, je me dis qui va la prendre? Et vlan! Elle est dans le but, c'est un joueur rival qui s'en est emparé."

"Puis, continue de raconter le gardien des Nordiques, je ne suis pas revenu du premier qu'en voilà un autre, puis un autre. Sur le deuxième, celui de Shutt, mon angle est presque complètement couvert mais la rondelle est presque complètement fermée, c'est-à-dire que la rondelle réussit néanmoins à passer dans la toute petite ouverture laissée béante."

Malarchuk dit avoir de loin assisté au début de match le plus foudroyant de sa jeune carrière dans la Ligue nationale... du côté de l'équipe rivale.

"Tout est arrivé si rapidement, incroyablement! a-t-il lancé. Je savais que je devais arrêter le premier tir pour me bâtir une confiance et garder les

miens dans le match. Imaginez! Ce n'est que le quatrième que j'ai réussi à stopper est-ce possible!"

"C'est malheureux"

"C'est malheureux de perdre de cette façon, a commenté l'entraîneur Michel Bergeron. L'ambiance était formidable. Mes gars étaient prêts, on le sentait. Mais ces trois premiers buts nous ont coupé les jambes. Clint semblait nerveux mais pas question de jeter le blâme à un jeune joueur qui vient tout juste d'arriver avec nous."

Tout s'est passé tellement vite que quelques spectateurs arrivés sur le tard n'ont même jamais assisté à ce match, si l'on tient compte du fait qu'il s'est joué en 2 minutes et 49 secondes, soit le temps qu'il fallut au Canadien pour compter ses trois premiers buts.

Pour le reste, ce fut un match où les Nordiques tentaient de revenir; un match où effectivement ils réussissaient à réduire finalement l'écart; et un match où, inévitablement, le Canadien rétablissait à nouveau cet

écart, à la faveur des incroyables ouvertures qu'étaient pratiquement forcés de lui accorder les visiteurs tout occupés qu'ils étaient à leur jeu offensif.

Dale Hunter a été particulièrement foudroyé, osant même asséner un solide coup de poing sur le nez de Larry Robinson, au grand dam du public montréalais, mais ce fut insuffisant.

Wilfrid Paiement a pour sa part marqué ce fameux deuxième but qu'il attendait depuis si longtemps, "mais, a-t-il pesté, on a quand même perdu".

"On doit absolument prendre les devants, c'est pas compliqué, répétait

Normand Rochefort, plusieurs minutes après le match. Et on a failli, en partant, sur mon lancer. Mais Wamsley, lui, fait les arrêts-clé."

Effectivement, le Canadien allait ouvrir le pointage tout de suite sur la contre-attaque qui suivit l'arrêt aux dépens de Rochefort.

Bric-à-brac: Blessé au genou, en deuxième période, Dave Pichette n'a pas joué en troisième...

Jean Hamel et Pierre Lacroix ont été envoyés à la tribune de la presse, pour la durée de ce match... Un seul combat de boxe: Mario Marois contre Chris Nilan, sans vraiment de verdict net...

Acton "couvre" Peter à merveille

MONTREAL - Le diminutif Keith Acton est en train de faire oublier Doug Jarvis comme couvreur par excellence de Peter Stastny chez le Canadien.



daniel caza

de la Presse canadienne

Hier, il a complètement contenu le prolifique Tchecoslovaque et il s'est même permis d'inscrire le premier but de la rencontre pour donner le rythme aux siens.

"Je n'ai pas de recette spéciale pour l'arrêter, explique-t-il. Je le suis pas à pas et j'essaie de ne pas lui permettre d'amorcer ses élan dans son propre territoire."

Frustré par l'étroite surveillance de Acton, Peter Stastny a joué du coude à ses dépens et a pris une punition inutile en période initiale.

"Je ne sais s'il tentait de m'intimider, mais je le comprends. Ça doit être drôlement harassant de se sentir suivi de la sorte", enchaîne Acton.

"Peter est physiquement plus fort que moi et il sait très bien que s'il m'accompagne au banc des pénalités, ce sera lui le perdant. Il s'est assagi par la suite. D'ailleurs, il joue de manière très propre. Ses répliques ne m'ont guère importuné."

Evidemment, Bob Berry n'avait que des éloges à proférer à l'endroit de son petit joueur de centre: "Quand vous parvenez à tenir un joueur comme Peter Stast-

ny à deux ou trois tirs au filet, vous accomplissez toute une tâche."

Le pilote des Montréalais ne sait pas par contre si Acton sera dorénavant confiné à un rôle de couvreur contre les meilleurs centres du circuit Ziegler.

"Mais c'est une chose qu'il faudra considérer", a-t-il conclu.

"Je n'ai guère le choix: si je ne produis pas lors des rares fois que l'on m'utilise, je risque de passer encore moins de temps sur la patinoire."

Steve Shutt a fait cette déclaration sur un ton mi-sérieux, mi-blagueur. Mais il ne fait aucun doute que son message viendra aux oreilles de l'entraîneur Bob Berry.

Auteur de deux filets hier soir, dans le gain de 7-4 du Canadien sur les Nordiques de Québec, Shutt ne s'est jamais plaint de son sort cette saison. Utilisé comme "quatrième ailier gauche", il a néanmoins fait sa marque, démontrant le plus fort total de buts chez les joueurs montréalais avec 11.

"Je ne sais pas encore si j'utiliserai Steve plus souvent à l'avenir, a fait remarquer Berry. Toutefois, il mérite beaucoup de crédit pour ce qu'il a accompli ce soir. Ce n'est pas facile de sortir du banc après 10 ou 12 minutes de repos et compter des buts."

Par ailleurs, Shutt a révélé que le fait qu'il n'entretienne aucune animosité spéciale envers les Nordiques l'aide peut-être à s'affirmer contre eux.

"Je suis très relaxe lorsque je saute sur la patinoire, précise-t-il. Il s'agit sans doute d'un avantage pour moi car, même s'ils ne l'admettent pas, la plupart des joueurs de cette équipe prennent les confrontations Nordiques-Canadiens plus sérieusement que contre les autres formations de la ligue."



Dave Pichette (29) voulait être sûr que son rival ne bougerait pas de là. Réjean Houle a donc subi une prise de tête de la part du défenseur des Nordiques.



Première période

1—Montréal: Acton 10e (Gaiety, Robinson) 0:45
2—Montréal: Shutt 10e (Carbonneau, Delorme) 1:05
3—Montréal: Naslund 5e (Picard, Moudou) 2:49
4—Québec: Goulet 10e (Marois, Richard) 14:39 (on)
Pénalités: Hunter Qué, Picard Mtl 0:07, P. Stastny Qué, Acton Mtl 3:00, A. Stastny Qué double mineure 7:39, Moudou Mtl 12:46.

Deuxième période

5—Montréal: Shutt 11e (Napier, Robinson) 9:27
6—Montréal: Delorme 3e (Shutt, Green) 12:18 (pp)
7—Québec: Cloutier 6e (Richard) 15:13
Pénalités: Rochefort Qué 4:12, Wickenheiser Mtl 6:24, Moller Qué 10:38, Gimpas Mtl 10:52, Pichette Qué 11:59, Marois Qué, Nilan Mtl mineures, mineures 13:14.

Troisième période

8—Québec: Hunter 4e (Goulet, Paiement) 0:22
9—Montréal: Napier 5e (Carbonneau) 4:44
10—Québec: Paiement 2e (Tardif, P. Stastny) 11:30 (pp)
11—Montréal: Moudou 6e (Tremblay, Picard) 17:53
Pénalités: Delorme Mtl 5:30, Hunter Qué 6:53, Houle Mtl 10:18.
Tirs au but: Québec 10 9 9-28
Montréal 12 13 14-39
Gardiens: Malarchuk, Québec; Wamsley, Montréal.
Assistance: 18.895.

Peter va-t-il perdre patience?

MONTREAL — Peter Stastny venait de porter un jugement sans retenue sur son tourmenteur Keith Acton. Pour tout l'or au monde il ne voudrait pas être dans la peau du joueur de centre du Canadien de Montréal. Il aurait honte de jouer de cette façon.

Puisque Peter était parti sur cette voie, c'était le moment de lui demander si, un jour, il va perdre patience pour régler le cas de son rival. En première période, hier soir, il a explosé pour servir un retentissant coup de coude au petit joueur de centre. Le Slovaque s'est d'abord mordu la lèvre devant la question. Il a observé ensuite un long silence avant de répondre ceci. Visiblement il tentait de refreiner le bouillonnement

qu'il avait en lui.

"Ça va être à lui de décider." Le joueur de centre des Nordiques trouve que son rival exagère, qu'il ne cesse de s'accrocher à lui. Il y a comme une escalade pour cet athlète. Sa réponse est tout de même assez claire. Il commence à avoir son voyage.

Sur la tribune de la presse, après le deuxième engagement, le directeur-gérant Maurice Filion se montrait beaucoup plus violent que Stastny. Il avait dans la tête des moyens pas trop catholiques:

"Il y a des limites à tout, il va falloir que ça cesse un jour ce petit jeu-là, tempêtait-il. Il va falloir que Acton sache qu'il joue un jeu dangereux. Il ne cesse d'ac-



L'ÉDITO
SPORT
claude larochelle

crocher Peter en lui passant son hockey en-dessous du bras. Acton n'est pas fou, il sait qu'il le provoque à la limite. Ce qu'il va falloir faire c'est lui régler son cas une fois pour toutes."

Frustrations d'un directeur-gérant qui en a ras bol de voir son as de l'attaque se faire passer les menottes rencontre après rencontre, dans les duels Canadien-Nordiques. Frustrations en outre d'une lourde hypothèque de 3-0 assumée en début de rencontre, situation quasi insurmontable au Forum. Mais Keith Acton qui accomplit un travail impeccable, allant à la limite permise dans la LNH, sait qu'il s'amuse dan-

gereusement avec les nerfs de son vis-à-vis.

"Stastny était beaucoup plus agressif dans cette rencontre, je l'ai bien vu, admettait le petit joueur de centre. J'anticipais une telle chose. C'est évident qu'il est épuisé et fatigué de moi. Il m'a laissé partir un coude, c'est vrai. Il va falloir que je me contrôle parce que je vais être tenté de répliquer, et c'est souvent le gars qui réplique qui prend la pénalité."

Quel est ce plan?

Le match s'est perdu dans le filet, hier soir, mais les stratégies des Nordiques savent qu'ils devront sortir Peter Stastny de ce guépier. C'est un trop gros avantage pour Bob Berry et compagnie d'autant plus qu'il n'y pas un "couvreur" dans la ligue qui barre les pieds du Slovaque de cette façon. Charles Thiffault avait

pourtant un plan, hier soir, une tactique qui n'avait rien de commun avec la saute d'humeur de Maurice Filion. Keith Acton devait se retrouver en culottes courtes face à Peter. Pourtant on n'a rien vu de ce déploiement à la Houdini:

"Où j'admetts que nous avions un plan, mais les circonstances ne nous ont pas aidés, a prétendu Thiffault. Dans les deux premières périodes, on n'a pas eu de chances, mais ça commençait à marcher en troisième."

Même si l'ai refilé à l'adjoint de Michel Bergeron le système employé par l'athlète montréalais, il a été impossible de lui faire cracher le morceau sur sa patiente:

"Non je n'ai pas l'intention de dévoiler le plan qu'on a établi pour Peter pour la bonne raison qu'on est en train de le roder, s'est opposé le technicien. Ce ne serait pas bien malin de dévoiler ça présentement."

Keith Acton s'est montré beaucoup plus conciliant face aux questions:

"Probablement que je dévoile une partie de nos secrets, mais le truc consiste à ne pas laisser Peter charrier la rondelle. Il faut aller le chercher très tôt dans sa zone, l'obliger en tout cas à passer la rondelle. S'il a la rondelle à 25 pieds de la ligne bleue, il peut être mortel comme Wayne Gretzky. On ne peut pas prendre ce risque avec lui. Mais je ne suis pas seul pour faire ce travail. Mes ailiers font partie de la combine. Bob Gainey fait les ajustements, par exemple, si je me trompe dans ma manœuvre."

Cette action très efficace fait que Peter Stastny n'éprouve plus le même plaisir face au défi de se mesurer au club du Forum. Il admet très bien que c'est la rançon d'un athlète au talent respecté. Mais visiblement en outre la tension monte. Le carcan devient insupportable!



Peter Stastny a fait savoir à son couvreur qu'il en avait marre de cette tactique, mais les deux juges de ligne sont rapidement intervenus pour éviter que les deux joueurs aillent plus loin.

Derrière ce cadeau imprévu...

Pendant que le président des Nordiques de Québec, Marcel Aubut, faisait une présence remarquée, au déjeuner-causerie du public-club de Montréal, hier midi, la guerre des brasseries, à l'arrière plan, du match Nordiques-Canadien, défrayait les conversations... Le nouveau président du Tricolore, Ronald Corey, s'est avancé dans un geste de paix, déclarant qu'il veut régler pour l'an prochain le partage atrocement inégal de l'exposition télévisée des deux formations à travers le Québec. Et cela dès l'an prochain, générosité qui provoquait des questions de froide ironie chez nombre d'observateurs.

C'est un cadeau de \$2 millions, à tout le moins, que propose en quelque sorte Ronald Corey à son plus précieux concurrent... C'est en effet la somme intéressante que pourraient retirer les Fleurdellisés s'ils projetaient leur image sur ce petit écran, dès l'an prochain, à la grandeur du Québec... Ce n'est pas le cadeau de quelques vœux, mais un véritable tremplin pour le club de Marcel Aubut qui s'en servira à bon escient... Comment peut-on aider de cette façon un concurrent?... Non il ne faut pas voir là un cadeau de Grec. C'est bien simple cette proposition du président du bleu-blanc-rouge s'inscrit dans le cadre d'une situation plus harmonieuse au Québec en même temps que dans le décor de négociations sur le partage des droits télévisés.

Il n'y a rien d'insolite là dedans... Ronald Corey est mieux placé que

tout autre pour savoir que Aubut a la dent longue et qu'il ne serait pas de bonne guerre de le faire pâtir un an de plus dans son purgatoire... "L'entente avec un fusil sur la tempe" se termine dans deux ans et il faudra tôt ou tard s'asseoir pour regarder le problème... Si on laisse le président québécois dans son carcan pour une cinquième saison, on pourrait le trouver intraitable, drôlement conquérant... La solution Corey est la meilleure!

La boutade que Jean Pouliot a lancée, à Québec, au sujet du "livre de jeux" du club québécois que le nouveau président du Canadien a emporté avec lui est rendu à Montréal... "Rien de grave, il n'a emporté que les plans de jeu défensif," prétend Pouliot... Le technicien et docteur en hockey, Charles Thiffault, qui prépare les schémas défensifs de l'équipe ne s'en offusque pas... "Je la trouve pas mal bonne" dit-il.

Le dépisteur du Canadien, Claude Ruel, ne déteste pas du tout, l'ailler gauche Michel Goulet, et on le comprend... C'est l'accélération de l'athlète qui émerveille le dépisteur, l'une des meilleures dans la LNH... Mais Ruel produit un autre élément important au jeu de Goulet, ce qu'il exprime en ces termes: "Il a de l'imagination à revendre, ce gars-là, et c'est aussi cette force qui lui permet d'obtenir autant d'échappées. Et ce n'est pas fini dans son cas. Il va encore s'améliorer."

LE SOLEIL Toujours le meilleur, à bon prix!

SAVEZ-VOUS QUE:

- Il existe plusieurs façons de vous abonner au Soleil?
- Vous pouvez économiser, selon le mode de paiement choisi?



Monsieur Richard,
"le routinier", achète
son journal tous les jours
dans un dépôt.
LE SOLEIL lui coûte ainsi

2,50\$ par semaine

COMPAREZ D'ABORD:

Monsieur Labonté,
"le conventionnel", reçoit LE SOLEIL. Comme
la plupart des abonnés,
il verse à son camelot,
chaque semaine, la
somme de

2,10\$



Monsieur Lafortune,
"l'économe", a préféré
s'abonner pour 6 mois.
Son journal lui
revient à

1,93\$ par semaine

PSSST

Madame Meilleur,
"la prévoyante", a
payé à l'avance son
abonnement pour un
an. LE SOLEIL lui
revient ainsi à

1,85\$* par semaine

MADAME MEILLEUR COMBAT L'INFLATION!

Faites-en autant...
ABONNEZ-VOUS POUR UN AN

LE SOLEIL SERVICE DES ABONNEMENTS

casier postal 2382,
390, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7P5

Je désire m'abonner pour: **UN AN**, au coût de **95,83\$**
6 MOIS, au coût de **50,00\$**

Ci-joint, mon chèque ou mandat-poste

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

CODE POSTAL..... TELEPHONE.....

N.B.: Postez ce coupon ou téléphonez au numéro:

647-3333

Si vous postez le coupon, déduisez 30¢ sur le prix de votre abonnement

* Ce tarif ne s'applique qu'à la livraison à domicile par camelot.

Les Nordiques survivront grâce au marketing (Aubut)

par Alain BOUCHARD

envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — C'est le marketing qui a permis aux Nordiques de s'implanter dans une ville trop petite pour la Ligue nationale et seule une commercialisation encore plus poussée arrivera à en assurer la survie.

Voilà ce qu'a soutenu et développé le président Marcel Aubut, des Nordiques de Québec, hier, sur la tribune du Publicité-Club de Montréal, devant quelque 300 spécialistes du marketing, des affaires et du sport professionnel.

"Nous étions convaincus, nous aussi, qu'une population de 500.000 âmes ne pouvait faire vivre pendant des années une concession de hockey professionnel... comme l'avait affirmé Clarence Campbell, à l'époque où il était président du circuit, mais l'application de stratégies de marketing a permis de réussir l'impossible", a déclaré Aubut, dans une causerie à l'emporte-pièce, prononcée à l'enseigne du contentement, de l'enthousiasme et de l'optimisme.

Grâce à ce marketing, une étude vient de démontrer que 35 pour 100 des amateurs de hockey du Québec étaient maintenant derrière les Nordiques, de poursuivre leur président, et c'est aussi grâce à ce même marketing que "l'objectif que nous visons est d'accaparer 50 pour 100 du marché avant que l'on obtienne nos droits de télévision dans deux ans. Alors que certains ambitionnent de séparer le Québec du Canada, a dit Aubut, nous, nous avons le modeste désir de séparer le Québec en deux."

Stratégies

Le conférencier a expliqué que ce

marketing avait été élaboré en cinq points: 1 — la qualité du jeu; 2 — l'implication dans la communauté; 3 — la régionalisation de l'équipe; 4 — le service à la clientèle et 5 — les relations avec la presse.

Pour ce qui est de la qualité du jeu, Aubut a affirmé que l'acquisition de joueurs talentueux comme les Stastny, en dehors de la filière normale de développement d'une équipe de la Ligue nationale, avait fait avancer les Nordiques de cinq ans tout d'un coup.

Il a ensuite énuméré, au chapitre de l'implication des Nordiques dans la communauté, les nombreuses présences aux conférences, dîners, lancement, mises en jeu officielles, etc; l'aide au sport amateur et au hockey mineur; une subvention annuelle de \$100.000 aux Remparts de Québec; le don de dix bourses à des hockeyeurs du Rouge et Or de l'université Laval.

Dans ce qu'il appelle la régionalisation du produit, le président des Nordiques parle d'une opération de relations publiques orchestrée dans les régions périphériques de la Beauce, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de Trois-Rivières, du Bas-du-Fleuve et de la Côte-Nord, puis des percées en sol montréalais selon des plans venus un peu plus tard.

A l'écoute du client

Du côté du service à la clientèle, Aubut explique que les Nordiques n'ont jamais pris leurs supporters pour acquis et qu'ils avaient au contraire tout mis en oeuvre pour scruter leurs besoins et suivre l'évolution de leurs goûts et de leurs désirs. Il a indiqué que toute correspondance

parvenue aux Nordiques reçoit une réponse, que le client peut faire connaître ses plaintes et suggestions par le truchement du système téléphonique Nordtel, en plus d'y commander ses billets; que le personnel des Nordiques tentait de maintenir un contact chaleureux avec la clientèle, tout en s'efforçant de créer une atmosphère permettant à l'amateur de se sentir chez lui, au Colisée; etc.

Enfin, il cite la stratégie d'ouverture particulière envers les gens de la presse, qu'elle soit locale, nationale ou même étrangère. Ce qui a amené le New York Times à écrire, soutient Aubut: "Le succès des Nordiques, l'élément le plus positif de la dernière décennie dans le sport professionnel".

Il ajoute à cela le style de jeu bien particulier des Nordiques, le chandail bleu Québec orné de la Fleur de lis — "même si je suis un maudit libéral", dira-t-il —; le caractère francophone de l'organisation, l'association fréquente avec des vedettes populaires comme Ginette Reno, Claude Dubois et Michel Jasmin et des apparitions spectaculaires, sur la glace du Colisée, de célébrités comme les astronautes de Columbia, par exemple.

Ebranler la tradition

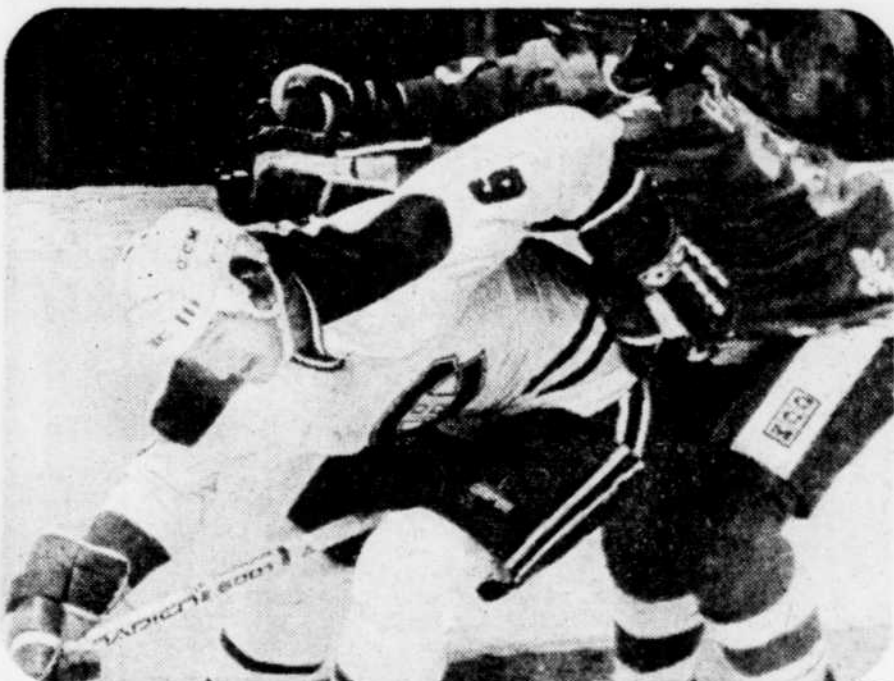
Aubut affirme que le succès des Nordiques repose sur le sentiment

d'appartenance à l'équipe qu'on a su développer chez l'amateur, "de sentiments qu'ils sont propriétaires d'une partie des installations et de l'équipe, de sentiments que l'on s'occupe d'eux, qu'ils sont un rouage important sinon primordial dans la bonne marche de l'organisation."

Là-dessus, il accuse vertement la Ligue nationale de hockey d'avoir été ultra-conservatrice, sur le plan du marketing, par rapport aux autres sports professionnels d'Amérique du Nord; il les félicite d'avoir enfin bougé, il y a environ un an; et l'enjoint de ne pas craindre les bouchées doubles, s'il veut reprendre sa place, dans l'univers de la télévision sportive.

Chez les Nordiques, en tout cas, leur président promet qu'on n'aura pas peur "d'ébranler à nouveau la sacro-sainte industrie du hockey comme cela a été le cas avec l'arrivée des joueurs tchécoslovaques. Et, ajoute-t-il, l'entreprise devra être commercialisée à outrance... c'est une question de survie."

Tout cela prononcé durant que chaque convive se voyait remettre gratuitement par les Nordiques une copie du dernier livre de Claude Larochelle: "Les Nordiques, 10 ans de suspense", tout en mangeant leurs petits gâteaux en forme de rondelle décorés de l'emblème des Nordiques...



Wilfrid Palement aurait bien voulu pincer d'aplomb le rapide Pierre Mondou, mais ce dernier s'est penché à temps pour éviter la charge du gros joueur des Nordiques.

carrières et professions

647-3266

COMPOSEZ
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

HYGIENISTE DENTAIRE

Avec ou sans expérience.
Diplôme CEGEP
Envoyer C.V. au
Dépt 8178
Le Soleil Ltée
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

HOMMES ET FEMMES

demandes(es)
Pour promouvoir nouveau
concept de vacances
S'adresser à:
20, rue Ste-Anne
démarcheur Claude Scott
692-4552

REPRESENTANT(E)

TACHES: Représentant(e) d'une compagnie de distribution en gros auprès de détaillants en bijouterie et cadeaux répartie dans un territoire déjà établi.

TERRITOIRE: Région de Québec et Est de la province.

QUALIFICATIONS

- Expérience dans la couverture d'un territoire de vente.
- Travailleur, ambitieux, esprit d'initiative.
- Belle présentation. Automobile requise.
- Résident à Québec. Secondaire 5.
- La connaissance de l'anglais est un atout.

REMUNERATION:

Possibilité de revenu minimal de \$26.000.
Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Dépt 8176 — Le Soleil
390, St-Vallier est, Qué. G1K 7J6

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

SERVICE CONFIDENTIEL

Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de Boîte postale (Département), il se peut que vous ne desiriez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.

Nous vous suggérons alors
de procéder comme suit:

- 1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.
- 2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne desiriez pas faire parvenir votre demande d'emploi.
- 3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au

SERVICE CONFIDENTIEL

LE SOLEIL

390 rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6
Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

Montréal fait aussi partie du Québec...

de notre envoyé spécial

MONTREAL — Ce n'est pas nécessairement parce que c'est à Québec que c'est plus québécois. Et parce que c'est à Montréal que c'est plus étranger.

Ainsi, en devenant président du Canadien de Montréal, Ronald Corey peut être accusé de toutes sortes de choses mais sûrement pas de manquer de nationalisme, du fait qu'il quitte O'Keefe et le chandail bleu fleurdélisé des Nordiques.

Car, faut-il le rappeler, la brasserie Molson, entreprise canadienne, est bien plus proche du Québec, sur le plan des affaires, que ne peut l'être sa rivale O'Keefe, division de la multinationale Rothmans International.

Ce qui pourrait expliquer, selon le ch-

roniqueur financier Alain Dubuc, de La Presse, que Corey ait décidé de quitter la présidence et direction générale de toutes les brasseries pour accepter la présidence d'une simple filiale d'une autre brasserie. Dubuc retrace, à travers la structure respective de Molson et d'O'Keefe, les données permettant de croire que Corey aura davantage d'impact avec le Canadien qu'il n'en aurait eu chez O'Keefe, même si les deux postes semblent théoriquement incomparables.

En fait, dit même Dubuc, Corey aurait pu être simplement appelé directeur de O'Keefe, est du Canada, compte tenu du véritable processus de prise de décisions existant au sein de cette brasserie.

Alain BOUCHARD



Tête à tête plutôt orageux entre Mario Marois et Chris Nilan, hier, en seconde reprise. Du tirailage, peu de coups qui atteignent la cible, bref, rien pour changer l'allure de la rencontre...

"Ils ont la tête dure, j'te jure!..."

Mon cher Jean-Maurice, Tu m'avais demandé de te donner quelques brèves nouvelles concernant la "commission parlementaire" du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, en cours au parlement depuis mardi matin.



andré bellemare
chasse
et pêche

Autant te le dire immédiatement: ce n'est pas ce que j'ai vu de plus réjouissant... J'irais même jusqu'à te dire que j'ai mon ca...rême de voyage! Toi qui es un adepte véritablement sportif de la chasse et de la pêche, tu comprendras. Et tu ne seras pas tellement plus fier que moi de ceux qui, au MLCP, sont supposément chargés des intérêts des chasseurs et pêcheurs de la province, je t'en passe un papier!

Lorsque Lucien Lessard est parti, je m'attendais un peu à ce que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche nous sacré la paix avec son projet d'autoriser la commercialisation de la viande des gibiers et de la chair des poissons. Surtout dans le cas de la tuite mouchetée, qui est déjà suffisamment menacée par la surexploitation, le braconnage, les pluies acides et que sais-je encore.

Lessard, tu le sais aussi bien que moi, à amplement "consulté" à ce sujet-là les principaux porteurs de parole des adeptes de la chasse et de la pêche (Fédération québécoise des Sacerf, ZEC, Association des pêcheurs sportifs de saumons, etc.).

La démarche de Lessard n'avait tout simplement pas donné les résultats qu'il voulait obtenir à tout prix, tu t'en souviens. Car les "consultés" malgré tout ce que l'ancien ministre a tenté pour leur faire accepter la commercialisation, lui ont clairement fait savoir que c'était: "Non!"

Crois-tu, mon cher Jean-Maurice, que cette "consultation" de

Lessard l'a convaincu d'abandonner un tel projet? Eh bien, non! Car, dans un "document de travail interne au MLCP", dont une multitude de photocopies ont pris l'air du Québec au cours des derniers mois, Lessard a fait part de sa volonté d'apporter quand même des amendements à la loi sur la conservation de la faune... pour permettre la commercialisation de gibiers et poissons!

Tu dois bien te demander, toi aussi, pourquoi. Ce que je crois, c'est que les hauts fonctionnaires du MLCP ont présenté l'affaire de la manière suivante à Lessard: "Monsieur le ministre, laissez donc Jean Garon (le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation) contenir les pisciculteurs et les producteurs agricoles. Laissez donc Garon s'occuper de la commercialisation de la truite mouchetée, qui est déjà rendue à un stade passablement avancé. Peut-être que Garon, en échange, ne vous mettra pas de bâtons dans les roues au cabinet des ministres lorsque vous y présenterez votre projet de conservation des habitats fauniques. Peut-être que

Garon, en échange, vous abandonnera quelques-uns de ses pouvoirs sur les habitats fauniques et ne vous empêchera pas d'aller en cueillir dans d'autres ministères".

Mais, mon cher Jean-Maurice, malgré les concessions que Lessard était prêt à faire vis-à-vis de Garon, son projet de loi pour conserver les habitats fauniques n'a pas dépassé le stade du COMPA (le comité ministériel permanent de l'aménagement). Et tu sais où Lessard est maintenant rendu...

Je croyais qu'on n'entendrait plus parler, avant longtemps, de cette histoire de commercialisation des gibiers et des poissons. Mais, cette semaine, le sujet est revenu sur le tapis en commission parlementaire. Et les intervenants ont reformulé leur réponse au nouveau ministre du MLCP, Guy Chevrette: "C'est encore non!"

Evidemment, les pisciculteurs et les producteurs agricoles tiennent mordicus à obtenir cette autorisation. Même qu'ils ont fait savoir à Chevrette qu'ils préféreraient dépendre dorénavant de Garon, qui les "comprend mieux"...

Je n'aurais jamais cru que le

nouveau ministre du MLCP se laisserait embarquer par ses hauts fonctionnaires dans ce projet de commercialisation des gibiers et poissons. Je n'aurais jamais cru que Chevrette, au tout début de son mandat, prendrait ainsi le risque de se mettre à dos les centaines de milliers d'adeptes de la chasse et de la pêche, qui avaient pourtant exprimé clairement leur opinion à son prédécesseur. Je t'avoue que je ne comprends pas tellement son jeu dans cette histoire-là: faudra qu'il nous éclaire drôlement là-dessus!

Regarde bien: Yves LeMaistre Duhaime en a "parlé", Lessard a "consulté" tout le monde et Chevrette vient de faire la même chose, tout au long de la semaine. C'est "Non"! Sais-tu, Jean-Maurice, quelle a été la réaction de Chevrette: "Je devrais consulter encore les Québécois concernés là-dessus. Nous devons en reparler. Peut-être qu'il y a moyen de s'entendre. Peut-être que si nous adoptions des moyens de contrôle et de surveillance très sévères, la commercialisation des gibiers et des poissons ne serait pas si dan-

gereuse que ça et ne susciterait pas une recrudescence du braconnage. Il faut penser au progrès d'une industrie québécoise, au développement et à la mise en marché d'un produit authentiquement québécois."

Te rends-tu compte, Jean-Maurice? Et ce n'est pas tout... Chevrette parle maintenant de la mise en marché du caribou, du chevreuil d'élevage. Pourquoi pas de l'original, un coup parti? Qui sait où cette histoire s'arrêtera, une fois le processus enclenché?

Mon cher Jean-Maurice, ils ont la tête dure, je te le jure! J'ai l'impression qu'ils vont nous "consulter à mort", jusqu'au moment où nous les laisserons faire à leur guise... Comme tu peux le constater, nous ne sommes pas encore sortis du bois! Allons-nous les laisser faire? Laisserons-nous une minorité imposer sa volonté à la majorité? Il faudrait que tu en discutes avec tes copains, dans ta région et que tu m'en donnes des nouvelles.

En attendant, je te souhaite quand même bonne chasse. A la prochaine!



Le moins que l'on puisse dire, c'est que les rampes de l'Auditorium de Buffalo affichent de drôles d'annonceurs, ce qui ne semble déranger aucunement ces deux joueurs.

Les Islanders en arrachent, et les Bruins en profitent

D'après AP

Keith Crowder a réussi un but et obtenu une mention d'aide dans la victoire de 3-1 des Bruins de Boston sur les Islanders de New York, hier soir, dans la Ligue Nationale de hockey.

Les Bruins en étaient à leur quatrième victoire consécutive, leur plus longue série de la saison. Ils ont pris les devants dès le premier vingt sur le but de Crowder, aux dépens de Roland

Melançon. Tom Fergus a ajouté à l'avance des siens au début de la troisième période avant que Brad Palmer complète le score des Bruins. Les Islanders, qui n'ont remporté que deux victoires à leur quatre dernières rencontres, ont évité le blanchissage grâce à un but en avantage numérique de Paul Boutilier.

FLYERS 3, FLAMES 2

A Philadelphie, un but de Ron Flockhart sur un retour à 4:53 de la

troisième période a brisé une égalité de 2-2 et permis aux Flyers de vaincre les Flames de Calgary 3-2.

STARS 2, SABRES 1

A Bloomington, Dino Ciccarelli et Neal Broten ont marqué en dernière période hier en procurant un gain de 2-1 aux North Stars sur les Sabres de Buffalo.

Gilbert Perreault, des Sabres, avait ouvert le pointage avec son 12e but de la saison dans la 2e reprise.

KINGS 4, RED WINGS 1

A Los Angeles, Jim Fox a compté son 12e but de la saison et son huitième dans ses huit derniers matches pour mener les Kings à une victoire de 4-1 sur les Red Wings de Detroit.

Nicholls blessé

La recrue Bernie Nicholls, qui mène chez les Kings de Los Angeles au chapitre des buts cette saison, a subi une blessure au genou dans la première période contre les Red Wings de Detroit. Il sera absent pour au moins quatre semaines.

Nicholls, qui mène chez les recrues dans la Ligue Nationale avec 16 buts et 8 passes, souffre d'une déchirure à un ligament latéral à son genou droit.

Une suspension qui crée des remous...

TORONTO (UPC) — Le directeur-gérant des Maple Leafs de Toronto, Gerry McNamara, s'est dit outré par la suspension de quatre matchs imposée hier par la Ligue nationale de hockey à son ailier gauche recrue, Paul Higgins, qui a joué du bâton sur le visage de Darryl Sutter, des Black Hawks de Chicago, lui brisant le nez en plus de lui infliger une coupure près de l'oeil.

Higgins s'est vu imposer une pénalité majeure pour son action lors de ce match, mais, à la demande de la direction des Black Hawks, Brian O'Neill s'est vu obligé d'étudier le cas.

Dans son rapport, O'Neill déclare que le geste de Higgins ne semblait aucunement délibéré, mais que l'utilisation dangereuse de son bâton méritait d'être punie.

O'Neill ajoute que tous les cas étudiés impliquant un coup porté à la tête par un bâton seraient dorénavant sévèrement punis, que le coup soit volontaire ou non.

Les Leafs ont par ailleurs indiqué qu'ils n'iraient pas en appel.

L'Express se glisse seul au deuxième rang

L'Express de Fredericton n'a fait qu'une bouchée des Whalers de Binghamton hier soir, l'emportant facilement par la marque de 7-3. Basil McRae a dirigé l'attaque des vainqueurs avec une paire de buts.

L'Express s'installe donc au deuxième rang de la section Nord de la Ligue américaine, devançant Adirondack par deux points, et ne tirant de l'arrière que par trois points sur les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, tout en ayant quatre rencontres de plus à disputer que ces derniers.

FREDERICTON 7

BINGHAMTON 3
Première période
1—Fredericton, McRae, 8 (Loup, Eldebrink) 8:17 (an)
2—Binghamton, Friden, 6 (Crowley, Brownshide) 9:12

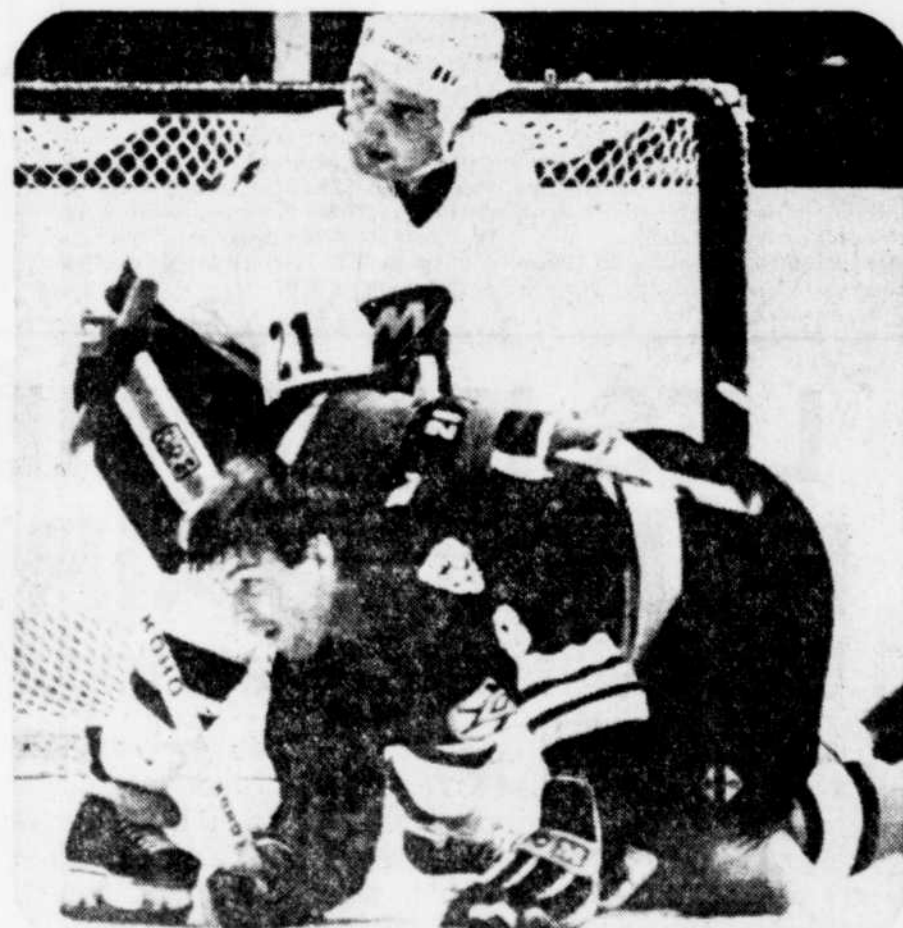
3—Fredericton, McRae, 9 (Currie) 15:14
4—Fredericton, Rutland, 2 (A. Côté, Eldebrink) 16:26
Pénalités: Binghamton banc (faute par Marshall) 1:56, Goodenough Bing 7:44, Friden Bing 9:31, Elcombe Fred 12:25, Walsh Bing 19:34

Deuxième période
5—Fredericton, Rutland, 3 (A. Côté, Caprice) 3:00
6—Fredericton, Tooke, 5 (David, MacDonald) 9:35
7—Fredericton, Eldebrink, 3 (11:36 (an))
8—Fredericton, MacDonald, 4 (Schleibener) 16:17
9—Binghamton, MacGregor, 7 (Vates) 18:15
Pénalités: Gillen Bing (m), McRae Fred 4:09, Walsh Bing (m), Crowley Bing, Elcombe Fred, Sullivan Bing 10:14

Troisième période
10—Binghamton, Cerri 2 (Friden, Galarneau) 14:51
Pénalités: Johnson Fred 2:49, Johnson Fred 5:51, Marshall Bing 7:08, MacGregor Bing (m), Incond.) 10:07

Tirs au but:
Binghamton 13 12—37
Fredericton 13 11—31

Gardiens: Fricker, Binghamton; Caprice, Ford, Fredericton.
Assistance: 2,304.



Brent Sutter avait un argument de poids afin que Peter McNab ne puisse se relever...

LNF: certaines clauses ne sont pas réglées...

par Associated Press

Le chef de l'AILNF, Ed Garvey, non satisfait de certaines parties de l'entente collective approuvée unanimement par les proprios de la LNF, n'en a pas moins paraphé certaines portions tout en précisant que certaines clauses n'étaient pas réglées.

Selon le président de l'association, Gene Upshaw, le résultat du vote pourrait être moins que déterminant.

L'accord de principe signé par les dirigeants syndicaux est intervenu le jour même où les 28 clubs reprenaient le camp d'entraînement.

Hier, à Washington, en présence des représentants des deux parties, un communiqué de Garvey disait: "J'ai paraphé toutes les parties de l'entente sur lesquelles nous nous sommes entendus. Les avocats devront tenter de solutionner les autres problèmes en suspens."

Pour le Conseil de direction, Jim Miller a déclaré: " Nous avons consenti au boni de \$60,000 à chaque joueur cette saison, mais non à l'offre relative à la paie de séparation."

Garvey a spécifié qu'il faudrait tenir une réunion de tous les représentants des joueurs, lundi à Washington, afin que ceux-ci comprennent tous les aspects de l'entente proposée.

Upshaw, au cours de sa conférence de presse, a jeté une douche froide sur tous ceux qui croyaient que les dés étaient jetés.

Il a clairement laissé entendre que le vote de ratification n'était pas acquis d'emblée. "Le vote pourrait être positif ou négatif. Certaines équipes pourraient rejeter en bloc cette entente de principe."

Il a notamment fait état d'une profonde dissatisfaction à Chicago, Detroit, Nouvelle-Angleterre et Philadelphie.

Advenant le rejet de l'entente par les 1,500 joueurs, ceux-ci auraient l'alternative de reprendre la grève ou de continuer à jouer durant la poursuite des négociations.

Upshaw, qui évolue avec les Raiders de Los Angeles, a affirmé qu'il n'est pas personnellement satisfait de l'accord intervenu et qu'ils s'abstiendraient de voter, s'il en avait le loisir. En qualité de président du syndicat, Upshaw ne peut inscrire son bulletin de vote que dans l'éventualité d'un scrutin nul.

L'Association des joueurs se console en rappelant qu'elle pourra rouvrir la négociation advenant que la LNF obtienne éventuellement des contrats de télédiffusion par câble, par la télé à péage ou par satellite.

Selon Upshaw, le syndicat a réussi à obtenir tout ce qu'il lui était possible d'empocher. C'est la raison pour laquelle, l'exécutif syndical a soumis la proposition d'entente aux joueurs sans lui adjoindre une recommandation.



La Régie des loteries et courses du Québec

AVIS DE CONCOURS ACQUISITION D'UN SYSTÈME DE GESTION CLÉS EN MAIN

Les firmes de conseillers en informatique sont invitées à faire une proposition d'offre de services pour la réalisation technique et l'implantation des systèmes de gestion planifiés par la Régie des loteries et courses du Québec. Celle-ci désire acquérir un système de gestion clés en main. A cet effet, elle requerra de la firme choisie qu'elle fournisse le matériel et le logiciel selon les spécifications d'un cahier des charges ainsi que les analyses et la programmation nécessaires pour que le système soit opérationnel.

Les firmes intéressées peuvent consulter les documents de la conception administrative au bureau du Secrétaire de la Régie, entre 8h30 et 16h30, les jours de la semaine.

Les propositions d'offre de services seront reçues au bureau du Secrétaire de la Régie, 2055, rue Peel, bureau 700, Montréal H3A 2K9, jusqu'à 16h30, le 10 décembre 1982.

De trois à cinq firmes pourront être retenues pour la seconde étape et celles-ci seront appelées à soumissionner à partir d'un mandat détaillé.

Seules peuvent être considérées, aux fins du concours, les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.

La Régie des loteries et courses du Québec n'est tenue d'accepter aucune des propositions reçues.

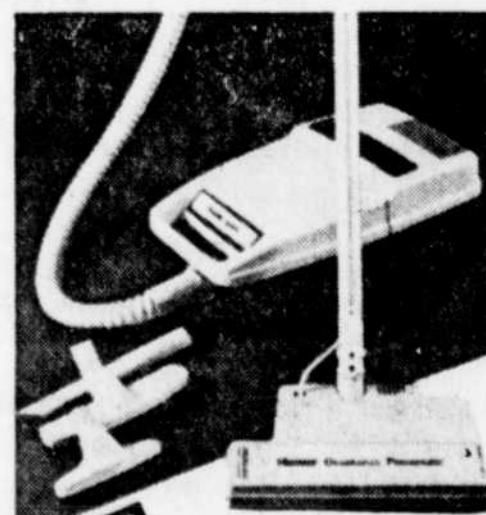
Donald Fortin
Secrétaire de la
Régie des loteries et courses du Québec
(514) 873-5180



Essayez-le avec de la glace et de l'eau, ou nature, bien froid.

deKuyper

ASPIRATEUR HOOVER SPIRIT



VENTE 229.00\$

Moteur très puissant. Grâce à sa légèreté, cet appareil peut être transporté partout où l'on veut nettoyer. Il est muni d'une brosse électrique à aspiration sur les côtes.
modèle S3209
prix régulier 259.00\$

Centre de la balayeuse

Vente & réparation
1733, Notre-Dame
Ancienne-Lorette
(Québec)
872-0130

en vigueur jusqu'au 27 novembre 1982

remise additionnelle de 10% sur présentation de cette annonce. 1 par client.

La boxe professionnelle fait une 339e victime depuis 1945 Kim est mort, mais le cirque continue

D'après AFP et AP

— Au cirque, la chute du trapéziste n'arrête pas plus le spectacle que la mort d'un boxeur n'empêche le déroulement du championnat du monde suivant. Au lendemain du dé-

cès du poids léger sud-coréen Duk Koo Kim à Las Vegas, les promoteurs rappelaient que Dwight Braxton (désormais Dwight Qawi) défendrait son titre des mi-lourds le samedi suivant.

Kim est pourtant le 339e boxeur

professionnel à mourir, depuis 1945, des suites d'un combat.

L'accident, survenu en novembre 1979 au Portoricain Willie Classen, avait incité la Commission de boxe de l'Etat de New York à suspendre ce sport en attendant l'établissement d'un plan destiné à améliorer la sécurité des boxeurs. D'autres commissions avaient applaudi, sans prendre aucune décision. Et depuis, la boxe a repris à New York sans que grand

chose ait véritablement changé.

A chaque accident, on pose les mêmes questions. La brutalité évidente de ce qui fut le "noble art". Le fait que deux hommes échangent des coups incite à la réflexion. Mais pour l'instant, les promoteurs ont toujours eu raison, chiffres (et dollars) à l'appui.

Au regard des statistiques, il est vrai, le "noble art" n'est pas la plus dangereuse des activités sportives.

Une étude récente de l'association médicale américaine montre que la boxe ne vient qu'en 8e position, avec 0,13-1000, loin derrière les courses de chevaux (12,8-1000), le parachutisme libre (12,3-1000), le planeur (5,6-1000), l'alpinisme (5,1-1000), la plongée sous marine (1,1-1000), le motocyclisme (0,7-1000) et le football américain (0,3-1000).

Le quatrième

Le Coréen Duk Koo Kim est le

quatrième boxeur qui est mort cette année, à la suite de blessures subies dans l'arène.

Il a été envoyé au plancher dans le 14e round par le champion des poids légers (AMB) Ray Mancini au 14e round samedi dernier à Las Vegas.

Après une opération de trois heures au cerveau, il a été tenu en vie à l'aide de machines avant d'être déclaré mort légalement mercredi soir.

Hockeyeurs aux prises avec le fisc américain

TORONTO (PC) — Le département américain du Revenu fait actuellement enquête auprès de certains hockeyeurs professionnels évoluant pour des équipes américaines qui se sont formés en entités corporatives.

Selon l'Internal Revenue Service (IRS), certains de ces athlètes devraient des milliers de dollars au gouvernement américain.

On cite en exemple Denis Potvin, défenseur des Islanders de New York. L'IRS a informé Potvin qu'il est redevable, en arrérages de taxes, d'une somme de \$159,178, en plus d'amendes totalisant \$4,217. En février dernier, Potvin en a appelé devant un tribunal fiscal.

Deux autres joueurs sont soumis actuellement à une enquête de l'IRS: Bobby Smith, des North Stars du Minnesota et Mike Milbury des Bruins de Boston.

L'IRS, qui refuse de révéler le nombre de joueurs de la LNH qui sont soumis à une enquête, affirme que

l'incorporation de ces athlètes est injustifiée du fait qu'elle ne sert en rien une maison d'affaires mais est utilisée dans le seul but de permettre aux athlètes de se servir d'abris fiscaux.

Certains observateurs croient qu'une centaine de joueurs de la LNH font l'objet d'une enquête.

Selon le directeur de l'Association des joueurs, Alan Eagleson, au moins 100 joueurs sont la cible de l'IRS. "Je crois qu'en moyenne six joueurs par équipe ont signé des contrats corporatifs. L'IRS a entrepris une révision de tous ces contrats."

Un agent négociateur de Toronto a pour sa part avoué qu'il a cessé d'incorporer ses clients, il y a deux ans, après avoir été informé par l'IRS qu'il "jouait avec de la dynamite."

Un agent newyorkais, Arthur Kaminsky, a pour sa part fait savoir qu'il continuait d'incorporer ses clients, y compris Milbury et Smith, estimant que cette procédure est normale. "Après tout, aucun athlète n'a encore été pénalisé ou condamné pour s'être servi de cette procédure."

Compte tenu de nombreux facteurs défavorables, dans un climat économique précaire, la Ligue de hockey junior majeur du Québec conclut à une première évaluation "des plus satisfaisantes" sur la reprise de ses activités pour la saison 1982-1983.



jacques arteau

"Très, très satisfaisant dans les circonstances, de constater que la ligue eut perdu tout au plus 172 spectateurs sur la base des assistances comparatives pour huit des neuf équipes dans la ligue l'an dernier, et encore là cette année", conclut Paul Dumont, directeur administratif de la LJM, sur un premier rapport publié par cette dernière sur des chiffres d'admissions payantes depuis le début de la saison en cours.

Sans compter deux nouvelles additions dans la ligue, Longueuil et Drummondville, ni le déplacement de l'équipe de Sherbrooke à Saint-Jean, la Ligue junior majeur du Québec a attiré à peu de chiffres près autant de spectateurs que la saison précédente, à la période correspondante à la fin d'octobre.

Moins de 1 pour 100

Dans le différentiel des plus et des moins pour les chiffres d'entrées aux guichets pour huit équipes de retour dans la LJM cette saison, excluant Sherbrooke déménagé à Saint-Jean, la

baïsse d'entrées fait moins de un pour 100.

Alors que les équipes ont joué en moyenne neuf matchs à domicile à la fin d'octobre, le transfert du Junior de Montréal, du centre Paul-Sauvé à l'auditorium de Verdun, fut singulièrement bénéfique. A preuve, une remontée spectaculaire de 9,174 admissions par rapport à la saison précédente.

Par contre, une dramatique chute d'entrées est particulièrement ressentie à Hull. Les Olympiques, deuxième en saison régulière et battus en ronde quart de finale, ont accusé une perte de 9,005 spectateurs au 29

octobre dernier. De leur côté, à leur deuxième saison dans la ligue, des Bisons de Granby qui n'avaient gagné que deux de leurs neuf premiers matchs à domicile à cette dernière date (trois gains en 25 matchs à ce jour), ont pas moins attiré en moyenne 1,427 spectateurs, perdant quelque 300 spectateurs par match par rapport à 1981.

Les nouveaux clubs

Deux additions dans la ligue cette année, Longueuil et Drummondville, ont attiré respectivement 13,646 et 18,179 spectateurs, en neuf matchs à

domicile chacun, pour un total combiné de 31,825 nouveaux clients du hockey junior majeur.

A ces derniers chiffres s'ajoutent 17,379 entrées aux matchs des Castors à Saint-Jean, par rapport à 18,722 à Sherbrooke la saison passée, produisant une légère baisse de 1,343 spectateurs pour les Castors déménagés ailleurs.

"Nos deux nouvelles franchises (Longueuil et Drummondville) confirment qu'il existe encore une demande pour le hockey de ce calibre en province, fait observer Paul Dumont. Et dans un contexte économique difficile, tenant compte notamment que des clubs dont Trois-Rivières et Québec furent sur le qui-vive l'an dernier, les gens retournant voir du hockey junior majeur. Et j'ajouterais que dernièrement, seulement dans des demandes verbales, deux nouveaux groupes ont manifesté de l'intérêt pour la ligue l'an prochain."

Remparts: + 2,868

Outre la remontée singulière du Junior de Montréal devenu Junior de Verdun, des redressements d'assistances ont été relevés à Laval (5,110), Trois-Rivières (1,255) au 29 octobre, et les plus sentis, à ce jour, sont à Chicoutimi et Québec.

En recul de 6,000 entrées après cinq matchs, les "Sags" ont presque rattrapé cet écart tandis que les Remparts, après quatorze matchs au Colisée, ont attiré 19,475 spectateurs. Recevant le Junior de Verdun, ce soir à 19h30, les Remparts sont en avance par 2,868 entrées par rapport au même nombre de matchs joués l'an dernier.

La série mondiale: \$43,279 aux gagnants

NEW YORK (AP) — Le commissaire du baseball, Bowie Kuhn, a annoncé que chacun des joueurs des Cardinals de St. Louis touchera \$43,279 à la suite de leur victoire dans la Série mondiale 1982.

Les finalistes, les Brewers de Milwaukee, devront se contenter de \$31,935 chacun.

Dans la Série mondiale, la part des joueurs s'est élevée à \$4,500,467, battant le record de \$4,4 millions établi en 1981, lors de la série entre les Dodgers et les Yankees.

En outre, les recettes des matches d'après-saison ont franchi le cap des \$10 millions pour la première fois dans l'histoire du baseball majeur.

Les deux championnats de Ligue ont rapporté \$4,371 millions et la série

mondiale, \$6,421 millions.

Parts des autres joueurs

Kuhn a aussi fait part des montants que toucheront les joueurs du baseball majeur pour la saison 1982.

Après les parts attribuées aux joueurs ayant disputé la Série mondiale, ceux des Braves d'Atlanta Braves toucheront \$16,207 chacun; ceux des Angels de la Californie, \$13,932; ceux des Orioles de Baltimore, \$2,926; ceux des Royals de Kansas City, \$2,724; ceux des Dodgers de Los Angeles, \$2,859,19; ceux des Phillies de Philadelphie, \$2,697; ceux des Red Sox de Boston, \$706; ceux des White Sox de Chicago, \$768; ceux des Expos de Montréal, \$632 et ceux des Giants de San Francisco, \$707.

LES IMPRIMÉS PUBLICITAIRES

Un camelot parle de leur importance

En septembre dernier, Le Soleil invitait ses camelots à participer à un concours. Il s'agissait d'expliquer l'importance des imprimés publicitaires dans un court texte. Les trois (3) meilleures lettres ont été sélectionnées par un jury, elles méritent à leur concepteurs d'intéressants prix en argent. Nous publions aujourd'hui la lettre gagnante du premier prix.

Encore des encarts!... ("feuille volante ou petit cahier que l'on insère dans une brochure"). Mais oui, les imprimés encart publicitaires servent bien tout le monde. Les clients attendent impatiemment, ils veulent réaliser des économies sur les vêtements, les aliments, etc. Les commerçants sont heureux d'annoncer joliment leurs produits de toutes sortes. Sans les imprimés publicitaires le "Soleil" ne serait pas complet. Notre journal y trouve son compte également.

Et pour moi, c'est question de gros sous. Chaque feuillet augmente mon revenu hebdomadaire. Mon sac orange de camelot s'alourdit, en même temps, mon porte-monnaie se gonfle. C'est très important, dans une période comme la nôtre d'avoir du secours de l'extérieur. Ce sont les imprimés publicitaires qui m'apportent un petit revenu additionnel et de belles aubaines au public en général.

"M'sieur, j'en veux encore des encarts"

*... "Encarts" dans Petit Robert, p. 635

Vincent Gagnon,
Ste-Foy, Québec



Vincent Gagnon
Gagnant de 2005



Sonia Brown
Gagnante de 1005



Frederick Fortin
Gagnant de 755

par Jacques ARTEAU

Perdants la veille sur la glace, les Remparts ont avoué un autre revers le lendemain, hier, cette fois dans le dénouement d'un conflit juridique avec un de leurs ex-entraîneurs, Normand Meunier.

Limogé il y a un an, Normand Meunier, a finalement obtenu hier matin, dans un règlement hors cour, un dédommagement pour salaire dû et autres compensations financières, conformément à une entente d'un an qu'il avait si-

gnée avec les Remparts et qui n'avait pas été honorée pour la période du 20 novembre 1981 au 31 mai 1982.

A bon entendeur...

Le règlement entre les deux parties est intervenu lors d'une rencontre, hier matin, au palais de justice de Québec. Destitué de son poste d'entraîneur le 20 novembre 1981, Normand Meunier avait intenté par la voie de son procureur Me Gilles Legris, une action en réclamation de salaire im-

payé contre les Remparts en cour supérieure, district de Québec.

Le requérant avait modifié sa demande en mai dernier pour exiger un dédommagement sans restriction, lequel était évalué à \$29,000, et suivant le règlement hors cour, aucun montant n'a toutefois été divulgué.

"Les deux parties, par leurs procureurs, ont manifesté de la bonne foi pour en venir à une entente", de commenter le procureur de Meunier, Me Legris de l'étude Bhéret, Bernier et associés. Pour sa part, Meunier, qui avait gagné la veille un match universitaire avec ses Patriotes de l'université du Québec à Trois-Rivières, au PEPS de l'université Laval, a confié: "Je suis satisfait du règlement hors cour, et si je ne m'attendais pas d'avoir à réclamer un

dédommagement suite à mon congédiement, je retiens malgré tout un bon souvenir de l'expérience que j'ai vécue à Québec comme coach et comme homme".

D'autres causes

Un dossier clos pour les Remparts mais une autre cause dans laquelle ils sont impliqués avec un autre de leurs ex-entraîneurs, Ron Lapointe, est toujours pendante.

Troisième entraîneur à passer chez les Remparts, Ron Lapointe, maintenant à Shawinigan, et remercié en fin de dernière saison, réclame lui un dédommagement de \$6,200 également pour salaire dû, entre le 28 mars et le 30 juin 1982. Les Remparts ont encore à répondre d'une mise en demeure que leur a signifiée Ron Lapointe, par l'entremise de son

procureur, Me Gary Saurat.

Par ailleurs, Gaston Drapeau, démis de son poste d'entraîneur à Granby à la fin de septembre, a saisi les Bisons, par l'entremise de son procureur Me Gilles Legris, d'une requête les enjoignant de respecter un contrat d'un an qu'il avait signé avec l'équipe de la Ligue junior majeur du Québec.

Au milieu de ce brassage-camarade hors glace dans la ligue, les Remparts n'en démordent pas de justifier sans préjudice, leur marché conclu avec les Braves de Trois-Rivières pour les services de Claude Gosselin. Ils ont interjeté appel sur la décision du président de la LJM de leur imposer une amende de \$250 pour avoir présumément dérogé à un règlement de la ligue interdisant l'échange de joueurs étudiants "bona fide" durant les sessions d'études.

DÉCOUVREZ
NOTRE
DRY GIN...



deKuyper

RAYMOND Lemay



Personnel
d'expérience

Service
rapide et
courtois

Grand
choix de
modèles de
montures.

Lunettes • Verres de contact

CENTRE MEDICAL

MAILLOUX
661-6552

LAENNEC
525-4774

Merci à tous les camelots participants!

LE SOLEIL

La régionale Chauveau songe au transport scolaire illégal

par Marcel COLLARD

Devant l'impossibilité de procéder par injonction et l'inaction du gouvernement, le directeur général de la Commission scolaire régionale Chauveau en est rendu à se demander s'il ne faudra pas "friser dans l'illégalité" pour rétablir le transport scolaire de quelque 3,700 élèves, privés de ce service depuis le 12 octobre.

Les comités d'école ont amorcé des moyens de pression pour hâter un règlement et ils entendent faire des pieds et des mains pour qu'une entente intervienne. En conférence de presse, hier après-midi, à l'aréna de Neuchâtel, ils ont enjoint les ministres concernés de tout mettre en oeuvre; ils ont affirmé leur ferme intention de démontrer qu'ils entendent mettre fin à une situation devenue intolérable.

Le conflit

Selon Yves Lagueux, conseiller syndical de la CSN, le syndicat des employés de la compagnie Transport Chauveau avait paraphé les clauses du contrat de travail, au mois de juin. Cet automne, les travailleurs avaient

repris le travail après une grève pour protester contre les difficultés de négocier leurs chèques de paie. Une entente était intervenue, mais les travailleurs ont eu recours à la grève générale, le 12 octobre, à la suite d'un retard de 11 jours à recevoir les salaires.

La compagnie retirera son accord sur une trentaine de clauses, notamment sur les griefs collectifs, l'assurance-groupe, les congés fériés pédagogiques et même sur les salaires.

Après le déclenchement de la grève, le ministère du Travail désigna M. Renald Brassard, comme conciliateur. Trois séances furent tenues et à la dernière, il ne restait plus qu'une dizaine de clauses en suspens. A cette occasion, selon M. Lagueux, la partie patronale, représentée par M. Anthony Farah, avait promis de remettre, avant 17h, lundi, des propositions sur les clauses pécuniaires et le détail des salaires dus. M. Farah ne donna aucune nouvelle et le syndicat, tout comme les parents d'ailleurs, se plaignent de ne pouvoir communiquer avec l'homme d'affaires, malgré de nombreux essais.

La CSR Chauveau

Prévenu du rassemblement de parents à la conférence de presse, le directeur général de la CSR, M. Charles-Henri Paquin, est venu expliquer la situation.

Devant les problèmes occasionnés par la compagnie, la CSR avait donné mandat à ses procureurs de procéder à la révocation du permis, ce qui nécessitait un délai de 15 jours pour protéger la garantie de l'assurance, mais la grève étant déclenchée le 12 octobre, il fallut abandonner la démarche. Aux parents qui lui reprochaient de n'avoir pas confié le contrat à un autre entrepreneur, le printemps dernier, M. Paquin a témoigné de la qualité et de l'excellence des services donnés par les chauffeurs, ainsi que de la garantie financière qui avait été fournie.

Il a dit qu'il faudrait des pressions pour activer le processus de conciliation puisque, selon les conseillers juridiques, ni les parents, ni la commission scolaire ne pourraient recourir à une injonction, les deux groupes étant considérés comme des tiers-parties.

Il a cependant offert aux parents

de mettre à leur disposition une salle d'école pour tenir une réunion d'information ce qui pourrait avoir lieu au milieu de la semaine prochaine.

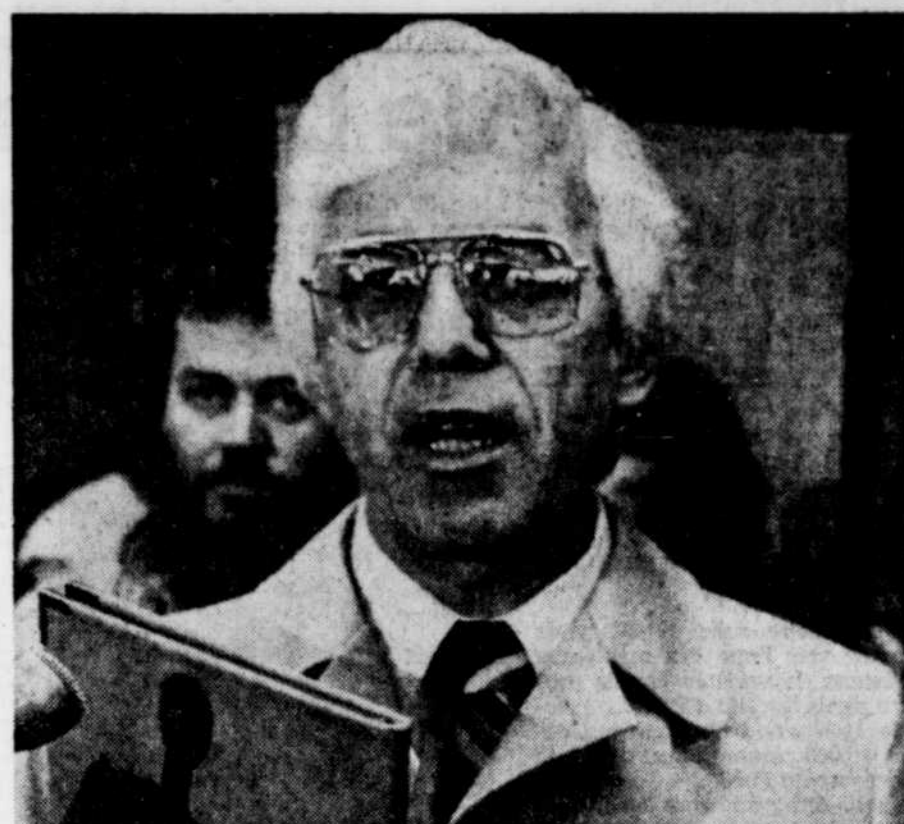
Mardi soir, la CSR tiendra une réunion de son comité exécutif et, selon M. Paquin, des mesures pourraient être prises.

Les parents

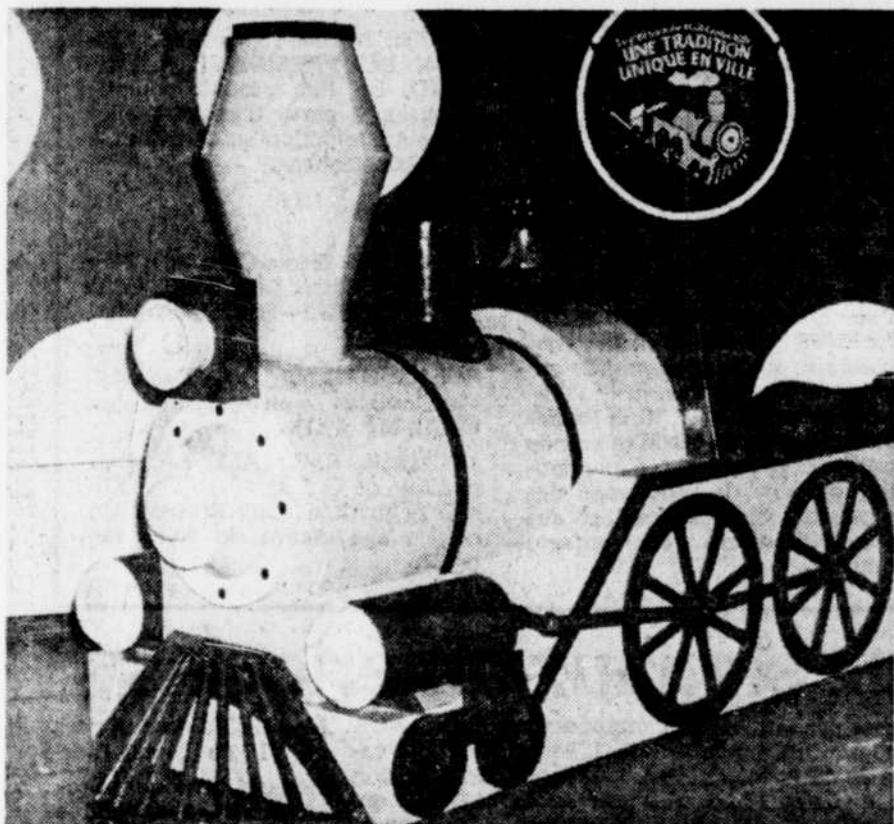
Dans un communiqué, le comité de coordination des comités d'école et de parents, pose plusieurs questions sur les raisons invoquées par la CSR pour renouveler un contrat de trois ans avec cette compagnie, sur les mesures qu'elle aurait dû prendre, sur la bonne foi des parties en cause et sur l'intervention de divers ministères pour activer le règlement.

Lundi, les parents sont invités à se rendre aux bureaux des députés et plus tard, probablement mercredi, à une réunion d'information.

A ce jour, les parents s'abstiennent de prendre position, mais le comité affirme qu'il a élaboré une stratégie précise consistant prioritairement à diffuser l'information et à entrer en communication avec les divers intervenants.



Le directeur général de la CSR Chauveau, M. Charles-Henri Paquin est venu exposer aux parents, hier midi, les circonstances d'un conflit privant 3,700 élèves du transport scolaire.



Le petit train du vrai Père Noël a été sauvé de l'oubli après avoir été laissé en pièces détachées depuis deux ans.

Le vrai Père Noël sera ce week-end au Mail Centre-Ville

par Marcel COLLARD

Le vrai Père Noël, celui de l'ancien magasin Paquet au Mail Centre-Ville de Québec, reviendra en fin de semaine et son légendaire petit train, sauvé lors d'une vente aux enchères, amènera les enfants dans la féerie des contes de Noël.

Acheté en pièces détachées par l'Association des marchands du Mail Centre-Ville, le petit train a été remis sur les rails et, grâce à un groupe d'étudiants en arts visuels de l'université Laval, sous la direction de Pierre Robitaille, il pourra circuler dans le temps, demain matin, pour franchir le jour, la nuit et le froid des montagnes de neige, jusqu'au royaume des lutins.

Le tout aura coûté quelque

\$25,000, mais selon M. Guy Fillion, président de l'association, on ne saurait comptabiliser ce qu'il a fallu aussi de ressources bénévoles pour remettre en circulation ce train du vrai Père Noël.

Demain, le Père Noël — le vrai — montera à bord d'un autobus de la CTCUQ et il fera des arrêts, à 9h15, au coin de Sainte-Anne et d'Estimauville; à 9h30 à l'intersection de la 47e Rue et la 1ère Avenue (église Saint-Rodrigue); à 10h, au carrefour Masson et Michèle; à 10h30, au coin de la rue Holland et du boulevard Saint-Cyrille; à 11h au carré d'Youville et arrivera à 11h30 au Mail Centre-Ville, où il accueillera les enfants à bord de son train jusqu'à Noël.

Les marchands tentent de reprendre la place qu'ils occupaient

par Marcel COLLARD

Par la création d'une Société d'initiative et de développement d'artères commerciales (SIDAC), les marchands du Mail Centre-Ville tentent de reprendre la place qu'ils occupaient jadis.

En conférence de presse, hier matin, les hommes d'affaires, représentant les 125 marchands, banques et bureaux, regroupés dans le Mail Centre-Ville à Québec, croient que SIDAC leur permettra de se doter d'un service de sécurité, d'un directeur de la promotion chargé d'établir et de coordonner les événements sociaux et commerciaux du mail et de disposer d'un budget additionnel de publicité.

En même temps que cette société qu'ils croient être désirée par la majorité d'entre eux, les marchands entretiennent une lueur d'espoir quant aux négociations entamées auprès de diverses compagnies, telles Eaton, Sears, La Baie et autres, par M. Laurent Gagnon, le nouveau propriétaire du magasin Paquet, pour donner un nouvel essor aux commerces.

Depuis 1973, rappelle le président de l'association des marchands, M. Guy Fillion, le Mail Centre-Ville a perdu les deux tiers de l'achalandage de 1973, par suite des mouvements de population vers les banlieues, la construction de nombreux centres commerciaux et la faillite de la compagnie Paquet.

Comme mesures immédiates, l'association améliore actuellement l'éclairage pour créer un climat plus sécurisant; des tuiles plus claires, plus faciles à nettoyer seront posées sur le plancher au début de 1983 et, au mois d'avril, les colonnes, les chapiteaux et les plafonds seront repeints (époxy blanc), puis un nouveau système d'affichage et de signalisation sera adopté à l'intérieur et à l'extérieur.

Les marchands comptent aussi énormément sur le passage reliant la bibliothèque municipale, le siège social de la Communauté urbaine de Québec et le nouveau complexe Place Jacques-Cartier et ses 550 places de stationnement pour améliorer les chiffres d'affaires.

Dans la même veine, les marchands appuient inconditionnellement le projet de gare intermodale, qu'ils considèrent comme un élément essentiel à un centre-ville digne de ce nom.

Des RABAIS
de **25%**

SUR NOS TAPIS BERBÈRES DU MAROC

Une exclusivité **ROCHETTE**

- Tissage robuste
- Laine de qualité approuvée
- Assortiment de dimensions, styles et coloris

ET SUR TOUS LES TAPIS D'ORIENT

ÉMILIEN ROCHETTE
La maison du tapis à Québec
555, de la Couronne
529-4164
AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

sélectronic

BOSE

Un son réfléchi
\$339

LA PAIRE

Du nouveau dans la grande Famille Bose. Héritier d'une technologie universellement reconnue, les enceintes acoustiques Bose 201 vous offrent le réalisme sonore spatial à un prix maintenant très abordable. Venez goûter le son réfléchi BOSE chez Sélectronic.

NOUVEAU Bose 301 noir
Maintenant présentées en version noire, les enceintes acoustiques Bose 301 allient l'esthétique moderne à la légendaire performance. Une expérience musicale de bon goût.

LA PAIRE **\$469**

CETTE SEMAINE, présentation et sessions d'écoute en studio spécialement aménagée.

• Québec, 600 Belvédère, 683-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 •
• Charlesbourg, 5585 1^{re} Ave, 626-4841 • Lévis, 565 Trans-Canada, 837-6525 •
• Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172 St-Benoît N., 629-2300 •

LA BOÎTE À L'AVANT-GARDE

lechateau

Grand Spécial
10 000 blouses pour femmes
Prix régulier de 25.00 à 38.00
Maintenant 19.99

Cravates pour hommes	6.99
Chemises habillées pour hommes	14.99
Chandails pour hommes	19.99 à 29.99
Blousons pour hommes	39.99
Bottes d'hiver pour hommes	79.00
Guêtres	4.99
Ensemble tout-aller pour femmes	19.99 à 29.99
Chandails pour femmes	19.99
Chaussures «Ballerine»	29.99



"Tam di Delam", le grand succès populaire des Grands Ballets canadiens.

25 ans de danse, de recherches et d'enthousiasme

LES GRANDS BALLETS CANADIENS présentés par le Grand Théâtre de Québec. Programme: "Sérénade", chorégraphie de Balanchine, musique de Tchaïkovski; "Double Quatuor", Macdonald, Schubert / Murray Schafer; "Othello", Butler, Dvorak; "Tam di Delam", Macdonald, Vigneault. A la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre, hier.

Somme toute le programme choisi par les Grands Ballets canadiens pour souligner, à Québec, le 25^e anniversaire de leur fondation, constituait un bel échantillon de leurs réalisations en ce quart de siècle.

Réalisations mêlant le travail sérieux, l'enthousiasme, le goût du risque, un brin de complaisance, l'esprit de recherche; et beaucoup d'efforts pour s'identifier à une "troupe nationale québécoise", préoccupation qui se rattache plutôt aux compagnies vouées au folklore qu'à celles dédiées à la danse classique ou moderne.

Le programme commençait avec une reprise de "Sérénade", ce si beau ballet où Balanchine sut, à ses débuts en Amérique, s'accommoder des effectifs qu'il avait sous la main (plusieurs danseuses d'assez bonne formation et de rares partenaires masculins tout juste bons à jouer les porteurs) pour créer un pur chef-d'œuvre.

Familier et fidèle au style de Balanchine, les danseurs montréalais ont donné une interprétation attentive, cohérente et poétique de "Sérénade"; plus coulante et moins rigide que dans le passé.

Le "Double Quatuor" de Brian Macdonald, inspiré du "Quartett-satz" de Schubert et du "Quatuor à cordes no 1" du Canadien Murray Schafer, demeure une oeuvre hybride avec ses deux sections autonomes, sans liens entre elles.

Au début, la chorégraphie de Macdonald adopte un lyrisme et une fluidité du mouvement qui épousent à la lettre la ligne mélodique schubertienne. Brusque changement d'atmosphère, comme il se doit, quand intervient la musique avant-gardiste de Schafer; les lignes se brisent, les corps se heurtent, s'entrechoquent, on n'y danse plus guère et, à la longue, les interprètes se voient trop laissés à eux-mêmes dans la recherche d'un véritable matériel thématique.

Annette av Paul, toujours impeccable technicienne, est entourée ici de Sylvain Lafortune, Jacques Drapeau et Sylvain Senez, partenaires solides et énergiques.

Si les Québécois ont pu regretter que les GBC n'amènent pas au Grand Théâtre leur plus récente création, "Étapes", basée sur le "Concerto pour deux pianos" de Roger Matton, ils ont tout de même eu droit à la première présentation ici de l'"Othello" de l'Américain John Butler.

Faite de raccourcis, munie par une force dramatique où la réalité féminine et l'innocence de Desdémone (superbement recrées par Jerilyn Dana) s'opposent à la perfidie voyante d'Iago (dont Rey Dizon se fait l'athlétique traducteur) et affrontent la jalousie de plus insistant d'un Othello rongé par le doute (ce qui ne se voit guère dans la composition neutre de David La Hay), cette oeuvre accroche le spectateur dès le premier instant. Elle ne le lâche plus jusqu'à la fin par son intensité, la hardiesse de son langage, la véracité de sa dramaturgie. Voilà un "Othello" dansé, fort et vrai.

Une autre reprise, "Tam di Delam" de Macdonald, sur les chansons de Gilles Vigneault défigurées par les arrangements d'Edmund Assaly, terminait la soirée. Les Canadiens anglais, les Américains, les Britanniques aiment beaucoup, semble-t-il, ce macramé chorégraphique à saveur de sirop d'érable.

Avec ses faux emprunts au folklore, son pastiche des divertissements et adagios des grands ballets classiques, ses clins d'oeil aux danses russes, "Tam di Delam" m'apparaît toujours aussi artificiel dans sa forme et son contenu.

Ce qui ne l'empêche pas de connaître, chez nous aussi, une grande faveur auprès du public. Vir succés sans aucun doute, mais de qualité douteuse!

Marc SAMSON

La crise ramène Nault à Montréal

MONTREAL (PC) — En provoquant la chute du Colorado Ballet, à Denver, la crise économique a ramené à Montréal son célèbre chorégraphe, M. Fernand Nault.

Un Fernand Nault fortement déçu, cependant, car le Colorado Ballet, dont il était le directeur artistique depuis à peine un an, était enfin "sa compagnie".

"Je n'avais réellement jamais eu une compagnie bien à moi auparavant, a déclaré M.

Nault dans une interview, même si j'ai aidé à en bâtir deux: l'American Ballet Theatre et les Grands Ballets canadiens."

M. Nault a commencé comme danseur à l'American Ballet Theatre en 1944 et il en est devenu le maître de ballet. Il réalisait, entre-temps, quelques chorégraphies pour d'autres compagnies américaines.

Grands Ballets

En 1965, M. Nault a

quitté l'American Ballet Theatre pour devenir le codirecteur artistique des Grands Ballets canadiens, poste qu'il a occupé pendant 10 ans.

De la cinquantaine de ballets à son crédit, on

note particulièrement "Tommy", basé sur l'opéra rock du groupe britannique Who. "Tom-

my" a fait connaître les Grands Ballets dans le monde entier, au début des années 1970.

AMOURS EXTRA TERRESTRES

un service très spécial...
SECRÉTARIAT PRIVE

Dès 13h30

202, ST-JOSEPH EST — 522-2828

2 GRANDS FILMS

Le nouveau
LA QUARANTAINE

MONIQUE MERCURE
JACQUES GODIN ROGER BLAY

plus:
ELVIS GRATTON

HORAIRE: Elvis - sam. et dim., 12h30 - 15h10 - 17h40 - 20h15. La Quarantaine, 13h10 - 15h50 - 18h20 - 21h.

En semaine: Elvis, 20h25. La Quarantaine, 18h30 et 21h10. Prix: 3\$

Cinéma Lumière
1044, 4^e Avenue, Limousin
Autobus N° 523-5050

ODEON

UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL

LE DAUPHIN

V.O. ANGLAISE
DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

HORAIRE: 12h30 - 14h40 - 16h50 - 19h00 - 21h10

2^e SEM.

SURVIVANCE

FRONTENAC 1

DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

HORAIRE: LES DÉCHAINÉS DE LA ROUTE, 12h30 - 19h15 - 20h15 - 21h15. SURVIVANCE, 12h10 - 19h00 - 21h45

4^e SEM.

CHEECH ET CHONG

ONT DÉCOUVERT UN MÉLANGE EXPLOSIF QUI VOUS DÉGÈLERA!

"GÈLÉS BEN DUR"

HORAIRE SEMAINE: Gèlés: 21h20. Les Voisins: 19h40

CANADIÈRE

LES GALERIES CANADIÈRE 861-8575

2^e film LES VOISINS

LOS ANGELES, année 2019...

La terre est menacée par l'invasion d'une nouvelle race... Les AUTOMATES... seul un

"BLADE RUNNER D'ÉLITE" pourra les identifier et les détruire!

HARRISON FORD

BLADE RUNNER

EN VERSION FRANÇAISE

2^e FILM:

"CAPRICORNE"

FRONTENAC 2

HORAIRE: 12h30 - 14h40 - 16h50 - 19h00 - 21h10

DU PONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

188.000 personnes dans la province ne peuvent se tromper, vous devez de voir...

"le chef-d'œuvre classique de la littérature érotique"

6^e semaine

L'Amant de Lady Chatterley

SYLVIA KRISTEL dans un film de JUST JAECKIN

9^e film

LE MOULTON NOIR

Horaire: du Paris 1 L'Amant: 30, 35, 415, La Moulton: 325-720

LEVIS MONTMAGNY

LIDO LATONIERE

FRANCE FILM

un record sans précédent, 1 an à Québec

UN SPECTACLE QUI VOUS HOULELÈZE

LES UNS LES AUTRES

100 comédiens - 10.000 agents - 200 décors

UN FILM DE CLAUDE LÉLOUCH

HORAIRE: Les Uns et 12.50, 4.15, 7.45

le Paris 2

PLACE D'YOUVILLE 884-0887

LES YEUX ROUGES

2^e SEM.

«Les vérités occidentales»

Un film de Yves Simoneau produit par Denis Gaudet

Marie Tilo • Jean-Marie Lémieux
Pierre Cyr • Pierre Robitaille • Denise Proulx
Micheline Bernard • Raymond Bouchard
Benoît Gauthier • Paul Robert • Gaston Leppas
Serge Thibodeau • Denise Gagnon • Yves Rouquier
Jean-René Ouellet • Jean Guy

LES FILMS DU CREPUSCULE

Aussi! contretemps

HORAIRE: Les Yeux: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

le Paris 3

PLACE D'YOUVILLE 884-0887

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

CINÉMAS UNIS

eaux profondes

14 ANS

Michel Deville

Jacques Rivest

Jean-Louis Trintignant

HORAIRE: 19h15 et 21h15

PL. QUEBEC 525-4534

Walt Disney's FANTASIA

V.O. Anglaise!

HORAIRE: 13h, 15h, 17h05, 21h10.

STE-FOY 2

PL. STE-FOY 656-0592

Caligula MESSALINE

5^e SEM.

Les galeries de la capitale

HORAIRE: Sam. et Dim.: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. En Sem.: 19h15 et 21h15.

5401 DES GALERIES 628-2455

NUIT INOUBLIABLE

PLUS

2^e Film: Adorables créatures nocturnes

STE-FOY 3

PL. STE-FOY 656-0592

"VOICI L'OEUVRE D'UN DES PLUS IMPORTANTS METTEURS EN SCÈNE AU MEILLEUR DE SA FORME."

LOLA devrait être appréciée pour sa simplicité et sa joyeuse étrangeté.

Vincent Canby N.Y. Times

Un film de RAINER WERNER FASSBINDER

Barbara Sukowa Maria Aadorf

HORAIRE: Sam. et Dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En Sem.: 19h et 21h.

Les galeries de la capitale

5401 DES GALERIES 628-2455

4^e Sem. à Québec!

POUR LA PREMIÈRE FOIS RÉUNIS!

STAR WARS L'EMPIRE STRIKE BACK

V.O. Anglaise!

HORAIRE: Star: 19h00; Empire: 21h10

CANADIEN

PL. LAURIER 656-9922

AVERTISSEMENT

LE REQUIN BLANC EST DE RETOUR MÉFIEZ-VOUS DE L'EAU CALME!!

bleue est la mer, blanche est la mort

V.F. BLUE WATER WHITE DEATH avec PETER GIMBEL

PLUS TERRIFIANT... PLUS AFFAMÉ QUE JAMAIS!

"BELLES, BLONDES ET BRONZÉES"

Pour des vacances dans le SUD avec la participation du CLUB MED.

HORAIRE: Sam. et Dim.: Bleue: 14h50, 18h10, 21h30. Belles: 13h15, 16h35, 19h55. En Sem.: Bleue: 18h10, 21h30. Belles: 19h55.

5401, boul. des Galeries - 628-2455

UN CAUCHEMAR DE TERREUR ET DE VIOLENCE

UN SPECTACLE A L'ÉROTISME PETILLANT.

Tous les hommes sont partis. Heureusement, Julien est resté. Nous étions si nombreuses...

LE DROIT DE TUER

V.F. de "THE EXTERMINATOR"

MARK BLUNTZMAN présente un film écrit par JAMES GLICKENHAUS avec CHRISTOPHER GEORGE - SAMANTHA EGGAR et ROBERT GINTY dans le rôle de "L'EXTERMINATEUR"

Montage de GORCY O'HARA - Musique originale composée et dirigée par JOE RENZETTI

Avec la participation de STAN GETZ - Chansons interprétées par THE TRAMPERS et ROGER BOWLING

Directeur de la photographie ROBERT M. BALDWIN

HORAIRE: Cousines: 12h50, 16h15, 19h45. Le Droit: 14h30, 17h55, 21h20.

STE-FOY 1

PLACE STE-FOY 656-0592

Tendres Cousines

un film de DAVID HAMILTON

Scénario de PASCAL LAURE

Avec JULIA ORTEGA - GREGORY TOURS - KATHA METEL - CATHERINE ROUMEL

UNE JOURNÉE EN TAXI

UN FILM DE ROBERT MÉNARD

GILLES RENAUD

JEAN YANNE

avec la participation de

MONIQUE MERCURE YVON DUFOUR SOPHIE FAUCHER MICHEL FORGET
MARIE TIFO MURIELLE DUTIL JACQUES FAUTEUX YVAN DUCHARME

Scénario ROGER FOURNIER Musique MICHEL ROBERTOUX
Producteurs exécutifs JOSEPH BEAUBIEN Directeur de la photographie PIERRE MIGNOT
Pierre F. Brault CLAUDE BERRI

HORAIRE: Sam. et Dim.: 14h, 15h30, 17h, 18h30, 20h15, 21h45. En Sem.: 18h30, 20h, 21h30.

CINÉMA 1

PLACE QUEBEC 525-4524

"Broue", après la 500e et 360,000 spectateurs

"Broue" en anglais, ça marche, ça court même. Après les 38 représentations dans la langue de Shakespeare comme il l'aurait parlée s'il avait vécu au Québec en 1980, le trio Côté-Messier-Gauthier a repris la route en français, s'arrêtant encore une fois au Palais Montcalm de Québec cette fin de semaine-ci en attendant d'y revenir la semaine prochaine, du 25 au 28.

En français, "Broue" a désormais dépassé le cap des 500 représentations et 360,000 spectateurs, et ça recommence en anglais, sur la côte Ouest du pays cette fois. Du 30 décembre au 29 janvier, "Broue" sera à Vancouver, au Vancouver East Cultural Center. Et au retour, le temps de repasser le texte en français, les comédiens s'aligneront pour un autre trois semaines au St-Denis à Montréal, du 15 février au 3 mars...

Gagnants des numéros chanceux (partie 8)

BINGO SOLEIL

— Samedi, 6 novembre —

HUGUETTE CHANDONNET 50\$
Ancienne-Lorette



Lise Blais

LISE BLAIS 50\$
Sillery

— Lundi, 8 novembre —

LOUISE LEVESQUE 33,34\$
Charlesbourg



Paul Bergeron

CORINNE HUARD 33,34\$
Ste-Foy

PAUL BERGERON 33,34\$
Québec

— Mercredi, 10 novembre —

GILLES TRUDEL 200\$
Québec

Mardi le 9 novembre, il n'y a pas eu de gagnant. Le montant de 100\$ non réclamé a été ajouté à celui du mercredi 10 novembre. Ainsi, M. Gilles Trudel remporte 200\$.

Félicitations à ces gagnants!

23 films en course pour les Génies du cinéma canadien

par Ina WARREN

MONTREAL (PC) — L'Académie du cinéma canadien a annoncé, mercredi, que 23 longs métrages ont été proposés, cette année, pour les trophées Génies. Parmi eux, sept films en langue française.

Il y a de plus huit documentaires et 13 courts métrages.

La cérémonie de distribution des Génies (l'équivalent canadien des Oscars) sera télévisée en direct de Toronto au réseau anglais de Radio-Canada le 23 mars prochain.

Les films retenus sont d'une grande variété. Ils vont de la comédie "Big Meat Eater", qui a coûté \$180,000, à la fresque historique "La guerre du feu", qui a coûté \$12 millions et qui a déjà été choisi, en France, comme le meilleur film de l'année.

"La guerre du feu" n'est pas, à proprement parler, un film de langue française, puisque les personnages y parlent une langue qu'on a inventée pour les besoins du film. C'est une coproduction franco-canadienne.

Français

Les sept longs métrages en langue française sont les suivants:

1 — "Les deux aveux". Réalisateur: Fernand Dansereau. Producteur: Gaston Cousineau. Vedettes: Hélène Loiselle et Marcel Sabourin.

2 — "Les fleurs sauvages". Réalisateur: Jean-Pierre Lefebvre. Producteur: Marguerite Duparc. Vedettes: Marthe Nadeau et Michèle Magny.

3 — "Une journée en taxi". Réalisateur et producteur: Robert Ménard.



Marie Tifo dans "Les yeux rouges"

4 — "Larosse, Pierrot et la Luce". Réalisateur: Claude Gagnon. Producteur: Yuri Yoshimura Gagnon.

5 — "La quarantaine". Réalisateur: Anne-Claire Poirier. Producteur: Jacques Valet. Vedettes: Monique Mercure et Jacques Godin.

6 — "Scandale". Réalisateur: Georges Mihalka. Producteurs: RSL.

7 — "Les yeux rouges". Réalisateur: Yves Simoneau. Producteur: Doris Girard.

Anglais

Les 15 longs métrages en langue anglaise sont les suivants:

1 — "Visiting Hours" (traduit en français sous le titre de "Terreur à l'hôpital Central"). Réalisateur: Jean-Claude Lord. Producteurs: Claude Héroux, Pierre David et Victor Solnicki. Vedette: Lee Grant.

2 — "Porky's" (traduit en français sous le titre de "Chez Porky"). Réalisateur: Bob Clarke. Producteur: Don Carmody.

3 — "Big Meat Eater". Réalisateur: Chris Windsor. Producteur: Laurence Keane.

4 — "By Design". Réalisateur: Claude Jutra. Producteurs: Beryl Fox et Werner Aellen. Vedettes: Duke Astin et Sarah Botsford.

5 — "The Grey Fox". Réalisateur: Phillip Borsos. Producteur: Peter O'Brian.

6 — "If You Could See What I Hear". Réalisateur et producteur: Eric Till.

L'URSS reconnaît une de ses vedettes

MOSCOU (AFP) — Un recueil de poèmes de l'acteur-poète-chansonnier soviétique non conformiste Vladimir Vyssotsky, mort il y a deux ans, vient d'être publié en URSS.

Cet ouvrage, intitulé "Nerv" et qui rassemble sur 230 pages ses poésies les plus connues, a été composé à partir de bandes magnétiques enregistrées par Vyssotsky lui-même.

C'est la première fois que l'auteur, bien connu en Europe, est édité en URSS, où deux ans après sa mort, il jouit toujours d'une énorme popularité.

Auteur poursuivi

TORONTO (PC) — M. Peter Newman a fait savoir, mardi, qu'il a inscrit un avis de poursuite judiciaire contre M. Peter Desbarats, à la suite de la critique qu'a faite ce dernier d'un livre de M. Newman dans le Toronto Globe and Mail.

Le journal, cependant, ne fait pas l'objet d'une poursuite judiciaire.

7 — "Hard Feelings". Réalisateur: Daryl Duke. Producteur: Harold Greenberg.

8 — "Harry Tracy". Réalisateur: William Graham. Producteur: Ronald Cohen. Vedettes: Bruce Dern et Gordon Lightfoot.

9 — "Hot Touch". Réalisateur: Roger Vadim. Producteur: Harold Greenberg. Vedettes: Wayne Rogers. Producteur: Marie-France Pisier.

10 — "Latitude 55". Réalisateur et producteur: John Juliani. Vedettes: August Schellenberg et Andrée Pelletier.

11 — "The Man in 5A". Réalisateur: Max Fischer. Producteur: Claude Léger. Vedette: George Segal.

12 — "Melanie". Réalisateur: Alex Bromfield. Producteurs: Peter Simpson et Richard Simpson. Vedettes: Glynnis O'Connor et Burton Cummings.

13 — "Odyssey of the Pacific". Réalisateur: Fernando Arrabal. Producteur: Claude Léger. Vedette: Mickey Rooney.

14 — "Sneakers". Réalisateur: Joseph Scanlon. Producteur: John F. Bassett.

15 — "Threshold". Réalisateur: Richard Pearce. Producteurs: John Slaw et Michael Burns. Vedette: Donald Sutherland.

Autre

1 — "La guerre du feu". Réalisateur: Jean-Jacques Annaud. Producteurs: John Kemeny et Denis Héroux. Vedettes: Everett McGill et Rae Dawn Chong.

La sélection française pour les Oscars

Par ailleurs, "Coup de torchon", le film de Bertrand Tavernier, a été désigné pour représenter la France aux Oscars d'Hollywood de 1983, le 11 avril prochain.

La commission de sélection (composée des critiques Pierre Billard, Michel Boujut, Serge Daney, Christian Tual (Unifrance), Francis Bec (ministère de la Culture) et Nicole Thevenin (ministère des Relations extérieures), a également choisi pour figurer dans la catégorie documentaires de long métrage "Mourir à trente ans", de Romain Goupil et pour les longs métrages "L'ange de l'abîme", d'Annie Trescott.

Ces trois films vont être présentés à la Motion Pictures Arts and Science Academy qui décidera ou non de leur sélection parmi les cinq films qui concourront pour la cérémonie finale.

Pertes d'emplois redoutées devant les recommandations du rapport Applebaum-Hébert

OTTAWA (PC) — Des emplois seraient perdus et la production canadienne de télévision diminuerait, si le gouvernement fédéral faisait siennes les recommandations sur Radio-Canada contenues dans le rapport Applebaum-Hébert, a déclaré mercredi M. Donald Montgomery, secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada (CTC) et président du conseil des syndicats de la radio-télédiffusion et du comité des artistes du spectacle.

Le fait, ajoute le CTC (2 millions d'adhérents), de retirer à Radio-Canada l'essentiel de ses activités de production (à l'exception des émissions de nouvelles) et de les confier à l'entreprise privée, risque "d'étouffer, à toutes fins utiles, toute programmation na-

tionale".

"Si la production canadienne télévisée était abandonnée à l'industrie privée, comme le recommande le comité, cette industrie aurait tendance à produire pour le marché international plutôt que canadien", a affirmé M. Montgomery, qui a ajouté que l'industrie privée effectuerait une grande partie de sa production à l'étranger, tout en se faisant payer par le contribuable canadien par l'entremise de Radio-Canada.

"Ceci, a souligné M. Montgomery, aurait à son tour des effets désastreux sur l'emploi de milliers d'artistes, de techniciens et d'autres travailleurs de Radio-Canada et réduirait leur futur niveau de vie, par suite de la perte de leur représentation syndicale."

À Québec c'est depuis toujours John Dewar's Scotch Whisky

Dewar's Scotch Whisky "White Label"

John Dewar & Sons Ltd. PERTH SCOTLAND

jouez au BINGO SOLEIL

aujourd'hui partie 9

35 000\$ à gagner

Chaque semaine, gagnez ou partagez 2 000\$

partie boni 1 000\$

Jouez la 2e partie-boni, située immédiatement à droite de la partie 9. Inscrivez les numéros dans la bonne partie.

Comment jouer:

1. Votre carte BINGO SOLEIL compte 12 parties régulières et 3 parties bonis.
2. Chaque semaine une partie sera en jeu, vérifiez bien le numéro de chaque partie.
3. Chaque jour Le Soleil publie une série de numéros BINGO SOLEIL. Vérifiez quelle partie est en jeu et encerclez sur votre carte les numéros qui sont identiques à ceux publiés dans Le Soleil.
4. Lorsque tous les numéros de votre carte (15) sont encercles, vous avez une carte complète.

Comment gagner:

1. Lorsque vous avez encercle tous les numéros de la partie qui est en jeu, téléphonez immédiatement au BINGO SOLEIL à (418) 647-3473.
2. Vous devez avoir votre carte BINGO SOLEIL en main lorsque vous téléphonez.
3. Les parties se terminent le vendredi. Vous avez jusqu'au samedi à 12h00 (midi) pour revendiquer. À défaut de revendiquer dans le délai donné, votre revendication ne sera pas valide.
4. Lorsque votre carte a été vérifiée et si vous répondez correctement à une question d'habileté mathématique BINGO! Vous gagnez! (voir question dans les règlements)

Votre numéro chanceux

1. Le numéro chanceux sur votre carte vous est encircled avec un autre jouet à la même.
2. Chaque jour Le Soleil publiera des numéros chanceux.
3. Si votre numéro chanceux est publié, vous avez jusqu'au lendemain 12h00 (midi) pour téléphoner au BINGO SOLEIL à (418) 647-3473 et revendiquer votre prix. Si votre numéro chanceux est publié le samedi, vous avez jusqu'au lundi à 12h00 (midi) pour revendiquer.

RÈGLEMENTS DU BINGO SOLEIL:

Tous les règlements de participation sont publiés dans Le Soleil, tous les samedis.

4000\$ A GAGNER!

2 000\$ de la partie 9 et 2 000\$ de la partie 8 non réclamés.

numéros chanceux

63 78 26
3 59
24 75 23
27 32

**Q 537893
Q 580953
Q 463758
Q 331784**

"Rosalie" suivra l'évolution de l'économie

par Réjean LACOMBE

En service depuis cinq ans, "Rosalie", l'ordinateur qui garde en mémoire le fichier central des fournisseurs et des professionnels qui transigent avec le gouvernement, fait peau neuve en s'adaptant à la nouvelle situation économique.

Ainsi, "Rosalie" hausse de 55 pour 100 le niveau d'autorisation des contrats par le Conseil du trésor. Au cours d'une conférence de presse, hier, le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, M. Alain Marcoux, a indiqué qu'il ne fallait pas voir dans ce geste "une générosité accrue de la part de 'Rosalie'".

Il estime qu'il s'agit avant tout d'un moyen de permettre une meilleure efficacité du système en diminuant de 15 jours la période de temps requise pour attribuer les contrats.

"Le coût des services, explique-t-il, a considérablement augmenté depuis que les montants ont été établis en octobre 1977. Sur la base de l'augmentation des prix à la consommation, on peut évaluer l'aug-

mentation du coût des services à 55 pour 100, d'où l'augmentation de \$50,000 à \$75,000 ou de \$75,000 à \$150,000."

Le ministre Marcoux précise, par ailleurs, que l'augmentation des niveaux d'autorisation ne signifie pas pour autant une diminution des contrôles. "Les ministères et organismes, dit-il, doivent toujours demander des noms au fichier pour des contrats évalués jusqu'à \$75,000 et inviter les firmes à soumissionner. Au-delà de ce montant, les appels d'offre restent toujours publics."

Cent modifications

En fait, pas moins de 100 modifications seront apportées à la façon de procéder de "Rosalie". Ces différentes modifications entreront en vigueur à compter du 1er avril 1983.

C'est à la suite d'une série de consultations menées auprès de différentes associations que les dirigeants gouvernementaux ont décidé de procéder à ces changements. "Personne, ni groupe, ni individu, de dire le ministre Marcoux, n'a mis en doute le bien-fondé du fichier et ou réclamé

sa disparition."

C'est ainsi que tous les fichiers, au nombre de sept, sont touchés par les nouveaux règlements, à l'exception toutefois du fichier des entrepreneurs en construction. "Les modifications, d'ajouter le ministre, visent à accroître l'efficacité des services donnés par 'Rosalie' tant aux fournisseurs qu'aux utilisateurs."

Par ailleurs, étant donné l'importance de ces changements, les représentants du ministère des Travaux publics et du Conseil du trésor rencontreront d'ici le 1er avril 1983 les firmes, organismes et ministères usagers du fichier dans le but de les informer de ces modifications.

Le ministre Marcoux comparaitra prochainement devant les membres de la commission parlementaire des

engagements financiers dans le but de renseigner les parlementaires de ces différents changements apportés à la façon de procéder de "Rosalie".

Principales modifications

On retrouve donc au chapitre des principales modifications la disparition de la notion de "l'ensemble régional". Le ministre Marcoux explique que la région et la sous-région seront utilisées comme base de référence première pour fournir les noms de firmes. Ainsi, le directeur général des achats pourra recourir à une région limitrophe pour compléter la liste de noms s'il y en a pas suffisamment dans la région et la sous-région.

Antérieurement, l'ensemble régional était formé de deux ou trois

régions administratives. Les fournisseurs devaient donc se déplacer sur de grandes distances pour réaliser des contrats.

Par ailleurs, afin d'éliminer les "maisons fantômes" du fichier, les dirigeants gouvernementaux ont conservé la notion de résidence mais en limitant le lieu de résidence du professionnel à la sous-région ou à moins de 100 km de la place d'affaires de la firme inscrite. De plus, au moment de l'évaluation des firmes, l'utilisateur devra vérifier la permanence du professionnel inscrit et du chargé du projet.

"Cette modification, de préciser M. Marcoux, incitera les firmes à développer et à maintenir, de façon permanente, leur organisation dans la région où s'octroient les contrats."

D'autres modifications s'ajoutent à cette liste:

- le seuil obligatoire d'utilisation du fichier est porté de \$2,000 à \$5,000 sauf pour les services reliés au génie général et à la construction;

- selon la demande du requérant, le fichier pourra fournir de 1 à 5 noms pour les contrats inférieurs à \$50,000;

- une quarantaine de spécialités où la demande était faible ou inexistante disparaîtront du fichier;

- évaluation des firmes de façon relative les unes par rapport aux autres: la meilleure parmi les cinq obtiendra cinq points et les autres seront classées en ordre décroissant;

- élimination de la notion de professionnel autonome en introduisant la notion de firme.

Une utilisation accrue de la bureautique est recommandée à l'Etat

La Corporation professionnelle des administrateurs agréés préconise une réforme de la structure administrative de l'appareil gouvernemental québécois axée sur une utilisation intensive de la bureautique et la mobilité du personnel.

Dans un mémoire remis hier au président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, l'organisme affirme que l'implantation de ces nouvelles techniques de gestion de l'information permettra des gains de productivité considérables.

La bureautique est l'ensemble des disciplines scientifiques et des techniques utilisées pour la conception et la mise en oeuvre des matériaux de bureau qui permettent l'au-

tomatisation des travaux dactylographiques et la gestion de l'information écrite, orale ou visuelle.

"La première et la plus grande productivité à rechercher, à atteindre surtout, est celle de la gestion de l'information, l'information étant considérée comme une ressource fondamentale au même titre que les ressources matérielles, humaines et financières", affirme le mémoire.

Selon la Corporation, l'utilisation accrue de la bureautique assurera un meilleur contrôle de l'utilisation des deniers publics, accélérera la prise des décisions administratives et suscitera une plus grande motivation chez les professionnels et les cadres.

La CTCUQ reprendra les négociations avec ses employés de bureau

par Pierre-Paul NOREAU

Les négociations entre les 55 employés de bureau et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) reprendront mardi prochain avec un échange de propositions.

Le président du syndicat des employés de bureau, M. Michel Gaudreau, a confirmé qu'il ne s'était rien passé de neuf dans ce dossier depuis l'imposition d'un règlement aux chauffeurs d'autobus par voie législative, le 5 novembre.

"Nous nous sommes rencontrés une première et dernière fois devant le conciliateur du ministère du Travail, le 31 août dernier. Depuis ce temps nous n'avons pas eu une seule réunion avec la direction de la CTCUQ. Nous avons reçu aujourd'hui (hier) une convocation pour mardi et mercredi prochains, et ces rencontres devraient se dérouler en l'absence du conciliateur."

M. Gaudreau s'attend à paraphraser les clauses non litigieuses au cours de ces deux journées, la véritable négociation devant s'amorcer par la suite. "Dès la semaine prochaine, nous allons savoir si la CTCUQ est prête à négocier de bonne foi. Car il nous faut

constater que ça n'a pas été le cas depuis le début de cette ronde de pourparlers qui a commencé avec le dépôt des premières offres syndicales en juin 1981". La convention des employés de bureau est échue depuis le 31 décembre 1981.

Irréprochables...

Au lendemain du retour au travail des chauffeurs d'autobus, le président de la CTCUQ, M. Léonce Bouchard, avait déclaré qu'il s'attendait à ce que les négociations avec les employés de bureau se déroulent rapidement. M. Bouchard avait mentionné entre autres que la conduite de ces derniers avait été irréprochable et qu'à son avis leur offrir moins que les chauffeurs était illogique.

M. Gaudreau se demande avant que ne débutent les pourparlers, qu'est-ce que va vraiment valoir aux employés de bureau, leur conduite irréprochable. Pour lui de toute manière, il est hors de question d'annuler les échelons, tel que le prévoyait les dernières offres patronales qualifiées de globales et finales, sans obtenir en retour une bonne compensation. "Et vous pouvez être assurés que les employés de bureau ne bougeront pas sur cette question".

Arrivée du père Noël samedi le 20 novembre à 10h30



Des cadeaux!

Des clowns!

Une fanfare!

Soyez au rendez-vous.

Réduction de
10 à 40%
sur tous
nos meubles

LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, rue St-Paul
692-0760



LES GALERIES CHARLESBOURG
coin 1^{ère} avenue et boul. de la Capitale